

TUN

Le Trait d'Union Nivolésien



Bulletin
Municipal
d'Information
N°140
4^{ème} Trimestre
2021



Blocs notes

en sortie de confinement

Horaires de la Poste

lundi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h

le mardi de 14h15 à 17h

levée du courrier : 8h30, sauf samedi

Horaires Bibliothèque

mardi - jeudi : 16h - 18h

mercredi : 14h - 18h

samedi : 10h - 12h

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h

Chaque 1er samedi du mois : 10h-12h

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUYS	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

SEMIDAO - 810, rue du Vernay - Nivolas-Vermelle

Tél. 04.74.96.32.20 - client@semidao.fr

Accueil physique du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la SEMIDAO

Accueil téléphonique : 07 76 15 77 70

du Lundi au Vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 17h

A votre service

Médecine Générale :

Dr Pascale Piller Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco 42 allée G. Pellet immeuble Le Platane tél 04 74 92 16 73

Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

Infirmières :

Véronique Bayada
Véronique Fiel-Guicherd 330, rue de l'Hotel de ville tél 04 74 27 93 74

Véronique Reynaud

Christelle Rivet

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeute :

Marie-Thérèse Resseguier le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 96 02 25

Jessica Fernandes

Jessica Fernandes

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécharid Allée Gabriel Pellet tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 90 12 37

Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42 allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 06 31 47 63 47

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

Coaching/PNL/Hypnose éricksonienne :

Daniel Garcia 36, chemin du canal tél 06 61 36 54 59

Opticien :

Jérôme BONNAUD Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

Graphologue :

Anne REGNAULT 14, allée G. Rellet tél 06 03 97 76 00

Sommaire

Le Mot du maire - Editorial.....	P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux	P. 4 à 6
La chronique de Guy Hyver.....	P. 8 à 9
Mémoire de Quartier	P. 10 à 11
Informations municipales	P. 12 à 14
La vie locale	P. 5 à 18
La vie culturelle	P. 19 à 23
Cadre de vie et environnement	P. 24
La vie sportive	P. 25 à 28
Du côté des enfants	P. 29 à 31

Retrouvez toutes les informations et alertes de la Commune sur PanneauPocket



Depuis un ordinateur

Lancez votre navigateur internet et tapez dans votre barre de recherche : app.panneaupocket.com

Saisissez le nom de la commune, l'intercommunalité, l'école, le syndicat ou son code postal dans le champ de recherche, ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone au milieu de l'écran.



Depuis un téléphone ou une tablette



Ouvrez votre application "PlayStore", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette, puis téléchargez PanneauPocket.



Dans l'application tapez le nom de la commune ou le code postal dans la barre de recherche. Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le pour recevoir les notifications des informations et alertes.

PERMANENCE DU MAIRE

En mairie sur Rendez-vous
Lundi et mercredi de 10h à 12h

TUN - Trait d'Union Nivolézien - Journal créé en mars 1987 - N° 140
Directeur de la Publication : Christian BETON - Mairie de Nivolas-Vermelle
Tél. 04 74 92 19 35 - Fax 04 74 92 19 44 - www.nivolas-vermelle.fr
Imprimerie Carle - Bourgoin-Jallieu - Dépôt légal : février 1988 - Tirage 1550 exemplaires

Le Mot du Maire



Chères Nivolaisiennes, chers Nivolaisiens

Une année se termine, votre Conseil Municipal est au travail pour entretenir, rénover, améliorer sans cesse votre cadre de vie et nous restons à votre disposition pour échanger sur vos questions et préoccupations du quotidien.

La municipalité poursuit ses efforts pour un village propre, fleuri où il fait bon vivre. Mais cela ne peut être possible qu'avec la coopération de chacun d'entre vous. Trop de fois, nous déplorons des incivilités concernant la vitesse, le stationnement anarchique, les déjections canines, les déchets abandonnés aux 4 coins du village.

A chaque fois que les services techniques doivent intervenir pour faire face à ces actes irrespectueux, c'est l'argent public qui s'évapore au lieu d'être orienté vers des investissements pertinents pour les Nivolaisiens.

Nous n'avons ni police municipale, ni caméra. C'est pourquoi, j'ai décidé avec le groupe de travail sur les incivilités, de doter l'ensemble des membres du Conseil Municipal et les services techniques de mallettes avec des flyers correspondant à divers problèmes déjà recensés (voiture mal garée, taillage de haie, réglementation du P-L-U...), afin de rappeler les règles de bon sens et de respect.

Un travail important est aussi réalisé avec la gendarmerie, que je tiens à remercier.

Rassurons-nous quand même, il n'y a pas péril en la demeure et Nivolas reste un village plutôt paisible. Mais, nous devons rester vigilants. Ayons tous une attitude citoyenne. Défendons l'intérêt général et respectons la tranquillité de nos voisins. Soyons les artisans du bien vivre ensemble.

Un mot maintenant sur les chantiers en cours :

- Réfections de voiries (Impasse Curtet, enrobé de la cour de la salle du foyer), sécurisation de nombreuses routes avec pose de miroirs et de panneaux d'interdiction pour les PL.
- Pour les dossiers à venir, étude pour la mise en sécurité de la route de Sérézin, réflexion pour le repositionnement et le financement

du DAB (Distributeur Automatique de Billets) vandalisé...

En ce qui concerne la vie communale et afin de répondre à une demande importante des familles Nivolaisiennes consultées en juin 2021 sur leurs besoins de mode de garde pendant les petites vacances scolaires, la Municipalité a ouvert, pour la première fois, une semaine de centre de loisirs lors des congés de la Toussaint. Notre prestataire, la Fraternelle a proposé un programme riche, tourné autour du sport et de la culture, en lien avec le label "Terre de Jeux 2024" porté par la commune. La Commission Jeunesse et sa représentante Nathalie PACCINI ont mené ce projet qui permet ainsi de tenir un engagement pris par l'équipe municipale lors de la campagne électorale.

Lors de ce dernier trimestre 2021, la culture a pu reprendre toute sa place sur notre commune. Le parcours patrimonial initié pour les Journées Européennes aura permis à de nombreux Nivolaisiens de découvrir les petites richesses de notre village. C'est avec un grand Plaisir que nous avons vu le public revenir aux Soirées de Nivolas. La bibliothèque municipale a accueilli en résidence deux journalistes pour un projet d'éducation aux médias. De nombreuses actions ont été menées dans les classes et à la bibliothèque pour un public de 7 à 99 ans.

En attendant 2022, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, de savourer et partager des moments de bonheur en famille et entre amis.

Et je vous invite à notre traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu à la salle des fêtes le samedi 7 janvier à partir de 18h30, où j'espère vous y voir nombreux.

Christian Beton, le maire

L'Editorial

Après avoir vu « Illusions perdues » au cinéma, le film de Xavier Giannoli, réalisé d'après l'œuvre d'Honoré de Balzac, une réflexion m'est immédiatement venue.

Quelle actualité ! Ce film nous parle des fondements du capitalisme moderne au XIXème siècle. La politique se compromet avec le monde des affaires. L'épicière analphabète devenu un grand éditeur parisien qui ne publie « que des gens célèbres » caricature la collusion entre la presse et les profits attendus par les actionnaires. Et nous assistons à une démonstration où l'on voit comment la presse contribue à fabriquer l'opinion... De même un homme totalement corrompu au service de celui qui le paie le plus cher est à la tête d'une bande de siffleurs et organise « la claque » en allant de théâtre en théâtre. Ainsi ils font et défont l'avenir des artistes, des spectacles... La presse, la claque ne sont pas avares en « Fausses nouvelles » ou « Fake news ». Finalement nos chaînes d'informations en continu n'ont rien inventé. Par son œuvre, Honoré de Balzac voulait dénoncer un système et mettre en garde ses contemporains. Quelle actualité !

La bibliothèque de Nivolas-Vermelle vient d'accueillir en résidence deux journalistes dans le cadre d'un projet d'éducation aux médias et à l'information (lire l'article dans la rubrique vie culturelle). Les thématiques traitées avec les élèves, dans les ateliers ou lors des soirées sont les mêmes que dans le roman de Balzac. Aujourd'hui, dans un climat de pré-campagne électorale, une certaine presse et des réseaux sociaux nous inondent de fausses informations. Que faire ? Soyons vigilants, croisons les informations, débattons. Combattons les messages qui véhiculent la haine de l'autre, de l'étranger, qui conduisent à juger l'autre pour ce qu'il est et non pour ce qu'il fait. Comme le film « Illusions Perdues » n'acceptons pas l'assignation de chacun à son origine nationale, sociale ou religieuse, qui enferme et peut tuer.

Si Honoré de Balzac en son temps, a consacré une grande partie de son œuvre à dénoncer un système, si Xavier Giannoli réalise un film sur le sujet et si des jeunes journalistes s'engagent sur un projet d'éducation aux médias et à l'information, nous pouvons croire que s'il y a une certaine permanence de l'histoire, elle n'est pas fatale. Ne fuyons pas l'information car il ne peut pas y avoir de démocratie sans circulation de l'information, il ne peut pas y avoir de citoyen libre sans connaissance du monde dans lequel il vit.

Les rencontres avec les journalistes bien que sérieuses sur le fond ont été de jolis moments accompagnés de nombreux rires. Alors à l'approche des fêtes de fin d'année, je vous invite à garder espoir pour un monde sans COVID, plus juste où chacun pourra être reconnu pour ce qu'il fait et non pour ce qu'il est !

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

Graziella Bertola-Boudinaud

Les jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants se sont retrouvés avec beaucoup de plaisir en septembre et octobre pour avancer sur leurs projets.

Ils ont notamment soumis une demande à la Commission finances du Conseil Municipal concernant l'installation de nouveaux jeux vers le city stade. Cette demande a été validée et un budget a été proposé et accordé par le Conseil Municipal pour permettre aux jeunes élus de faire aboutir ce projet.

Charlotte, Faustine et Emmy ont par ailleurs participé à la célébration du 11 novembre. Leur lecture du nom des soldats de Nivolas-Vermelle morts pour la France a été très émouvante. Puis elles ont lu des extraits

de lettres de poilus avant d'entonner La Marseillaise avec la Chorale En plein Chœur.

Enfin, le CME du mois de décembre a été l'occasion d'accueillir les quatre nouveaux élus des classes de CE2 de l'école du centre et de l'école de Boussieu, puisque des élections ont eu lieu fin novembre pour renouveler partiellement le CME. Les enfants participeront à la préparation de la distribution du colis des aînés, ce qui est chaque année fort apprécié par les bénéficiaires de ce colis.

Conseil Municipal séance du 13 septembre 2021

Réforme de l'exonération de 2 ans de Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFBP) concernant les nouvelles constructions :

La commune a la possibilité de réduire l'exonération de 2 ans à 100%, en ramenant l'exonération entre 40 et 90% sur 2 ans, soit pour tous les bâtiments, soit pour ceux qui n'ont pas reçus de prêts aidés de l'Etat. Par 12 voix pour, 6 contre et 3 abstentions, le Conseil Municipal décide de maintenir l'exonération à 100% pendant deux ans.

Société Dauphinoise pour l'Habitat :

Demande de garantie d'emprunt à hauteur de 30% pour deux prêts de la SDH d'un montant de 1 622 591 € et 117 000 € pour construction de 18 logements – Le Clos des Marais (Unanimité).

Alpes Isère Habitat : Demande de garantie d'emprunt à hauteur de 30% pour un prêt de 241 114 € pour une opération d'amélioration de 9 logements – bâtiment «Les Marronniers» (Unanimité).

Alpes Isère Habitat : Demande de garantie d'emprunt à hauteur de 30% pour un prêt de 1 555 500 € pour une opération d'amélioration de 61 logements – bâtiment «Le Chêne» (Unanimité).

Centre de Loisirs vacances Toussaint : Décision de fixer les dates d'ouverture du 25 au 29 octobre. Reconduction des tarifs votés pour le mois de juillet.

Tarifs pour les Nivolésiens

QUOTIENT	Prix par jour	Semaine complète
De 0 à 290 €	4.90	24.50
De 291 à 580€	7.40	37
De 581 à 742 €	10.10	50.50
De 743 à 952 €	12.70	63.50
953 à 1232 €	15.40	77
1233 à 1353€	18.40	92
Sup ou égal à 1354 €	19.70	98.50

Ces tarifs tiennent compte de la participation communale de 4 € déjà déduite

Tarifs pour les hors commune :

Quotient	Prix par jour	Semaine complète
Inférieur à 1000	20.75	103.75
Supérieur à 1000	21.25	106.25

Acceptation de la convention proposée par la Fraternelle de Bourgoin-Jallieu, pour assurer l'encadrement du Centre de Loisirs (Unanimité pour les trois points)

Rétrocession par la SARA des parcelles AC 455 et 462 :

La clôture de la concession d'aménagement de la ZAE du Vernay entre la CAPI et SARA Aménagement est prévue cette année. Préalablement, la SARA doit rétrocéder à titre gracieux les terrains relevant de la compétence communale. Cela représente les voiries du lotissement qui seront classées dans le domaine public de la commune et mises à disposition de CAPI qui les entretiendra. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la signature d'un acte notarié entérinant cette rétrocession (Unanimité).

CAUE : convention d'une mission d'accompagnement de la rénovation de l'Eglise de Vermelle. Convention d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage concernant l'étude diagnostic du bâtiment pour un montant de 1170 € (Unanimité).

Subvention association « Play it radio » :

proposition d'une subvention de 150 € (Unanimité).

Subvention Pompiers : L'Amicale des Sapeurs-Pompiers a été chargée d'organiser la Fête de la commune. Décision de verser une subvention de 1 317 € (remboursements des frais engagés - sono / frais d'accueil cérémonie Maire honoraire) (Unanimité).

Gens du voyage : courrier a été fait à la CAPI pour relancer la création d'une aire de grand

passage. Cette problématique a été inscrite à l'ordre du jour du Bureau Communautaire.

Point sur la rentrée scolaire. Ecole du village - 72 élèves en maternelle, 127 en primaire – Ecole de Boussieu 130 élèves.

Information kit de l' élu : Suite au groupe de travail sur les incivilités, un kit de courriers types (nuisance de voisinage, non-respect des règles d'urbanisme, stationnement gênant ...) a été distribué à chaque élu.

Déclarations préalables :

- Ndanka Mulele : parcelle AB 950 en zone Ub au PLU, pour construction d'une piscine de 18m², 128, rue Rose Valland
- Ludovic Fréchet : parcelle AB 710, en zone Ua au PLU, blanc, bleu Bg1 et rouge RV au PPR, pour mise en place d'une tonnelle de jardin, 289, Avenue de Ruffieu.
- Jérémy Goyet : parcelle A 164, en zone An, bleu Bgs au PPR, pour remplacement d'un abri de jardin par une pergola, 80, chemin des Bottes.
- Véronique Polossat : parcelle A 163, en zone An, bleu Bgs au PPR, pour réfection de façade et clôture composée d'un muret de 0,60m surmonté de panneaux de 1m, au 56, chemin des Bottes.
- Habiba Boukhadaba : en zone Ua au PLU pour réfection de la façade, 2479 RD 1085.

Permis de construire :

- SCI VEGA : parcelle AB 648, en zone Ui au PLU, pour extension d'un bâtiment industriel par un abri ouvert de 534,24m², 150, rue du Vernay.



Réunion du Conseil Municipal Enfant

Conseil Municipal séance du 11 octobre 2021

Convention CEE TE38 : Il est proposé par le TE38 (Territoire d'Énergie Isère) de confier à ce dernier la gestion des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) issus de travaux d'efficacité énergétique réalisés par la commune, afin de les regrouper sur l'ensemble du département. En tant que commune adhérente au service CEP (Conseil en énergie Partagée), Nivolos-Vermelle percevra 100% du produit de la vente des CEE. Décision, à l'unanimité d'accepter la convention avec le TE38 pour formaliser cet accord.

Installation d'un représentant titulaire et un représentant suppléant au TE38 : Paul BONNAIRE est élu à l'unanimité délégué titulaire et Laurent Glad est élu, à l'unanimité délégué suppléant.

Présentation de la résidence de journalistes sur la commune : La bibliothèque de Nivolos-Vermelle a répondu à la proposition de la Médiathèque départementale pour un projet de journalistes en résidence. Ce projet intitulé « Les médias et nous » a pour objectif une éducation aux médias pour enfants, ados et adultes. La résidence se déroulera d'octobre à décembre 2021. Les actions prendront différentes formes : interventions dans les classes et hors temps scolaire, projections de films, soirée jeux, débat en direction des parents, des adultes, écrire le livre de Nivolos (action intergénérationnelle).

Présentation de la Gouvernance : présentation visuelle du système de décision et de pilotage de la collectivité – questions – débat

Devenir du Distributeur de billets (DAB) : Suite à la destruction du DAB, la commune a proposé deux sites possibles à la Société Générale. L'emplacement retenu par la Société Générale se situe dans la maison à côté de la salle des fêtes (dans la grange). Des travaux sont nécessaires pour permettre cette installation (une « enveloppe » blindée de 9 m² doit être faite par la commune). Une discussion s'engage pour savoir si c'est à la commune d'investir pour un DAB. Aujourd'hui, les banques en suppriment et c'est le seul entre Bourgoin-Jallieu et la Côte Saint-André. Décision unanime de solliciter des devis pour connaître le montant de l'investissement à la charge de la commune. Des aides seront sollicitées auprès de la CAPI et de la Région, pour soutien au commerce local.

Présentation des avant-projets de la place du marché : Plusieurs contraintes sont retenues : garder un grand espace multi-fonctionnel, garder du stationnement, améliorer le lieu de vie, accès handicapés aux médecins. L'esprit du projet 2 est choisi par 17 voix et 3 abstentions.

Bilan du centre de loisirs du mois de juillet : Excellente prestation de l'équipe de la

fraternelle. Le Centre a fait pratiquement le plein chaque semaine. Le bilan financier sera meilleur qu'en 2020.

Déclarations préalables :

- Djallah Souaibia : parcelle AE 435, en zone Ua au PLU, pour modification du portail pour intégrer un portillon, 152, rue Diderot
- Alexandre Moulin : Parcelle AC 300, en zone Ub au PLU, pour reconstruction de la piscine et construction d'un abri de jardin de 8m², 189, Impasse des Vanilles.
- Dorian Vittoz : parcelle AB 960, en zone Ub au PLU, Bleu B1' au PPR, pour construction d'un abri de jardin de 11,8m², 141, rue Rose Valland.
- Sakina Bouami : Parcelle B 97, en zone N an PLU, Bleu Bgs et Bg1 au PPR, pour modification des ouvertures d'un garage existant, 953, Route de Sérézin.
- Roland Badin : parcelle AE 209, zone Ua au PLU, violet Bc1 au PPR, pour prolongation d'un mur existant de 1,70m, 155, rue de l'Hôtel de Ville.

Permis de construire :

- Louis Garambois : parcelle AH 248, en zone Ub au PLU, blanc, bleu Bc et Rouge RC-RG-RV au PPR, pour construction d'un carport de 45,44m², 150, Allée de la Soie.



Mots Croisés n°140 - solution p.27

Horizontalement

- 1/ Excroissances sur des racines
- 2/ Osselet auriculaire
Avant l'automne
- 3/ Ni chaude ni froide - Dans
- 4/ Se diriger - D'un goût détestable
- 5/ Conjonction - Avant de sauter
- 6/ Tel - Diplôme
- 7/ Danses cubaines
Lettres de pilori
- 8/ Préposition - Avant la suite
Fleuve du sud-ouest
- 9/ Etendus - Possessif
- 10/ Odeurs de fosses

Verticalement

- 1/ Raidies par la peur
- 2/ Employant
- 3/ Comme Jacques ?
Club réputé - berge
- 4/ Au duvet renommé - Fit le mouton
- 5/ Crier dans les bois
Comme des ânes
- 6/ Vignoble - Lentilles batardes
Pas à moi
- 7/ Grogne
- 8/ Article pour chat
Il stocke les bouteilles
- 9/ Sans fin
- 10/ Mises à gauche

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■			
3								■		
4						■				
5			■		■					
6				■						
7							■			
8			■			■				
9							■			
10		■								■

A l'attention des toutous

Après la rénovation de la place du 8 mai 45 un distributeur de sacs a été installé à la sortie du parking où les propriétaires d'amis canins trouveront le nécessaire pour ramasser les saletés que pourraient laisser nos amis à quatre pattes.

Conseil Municipal séance du 8 Novembre 2021

Décision modificative n°1 : En fonctionnement, les articles avaient été bien cernés. Pas de modification à prévoir pour le moment

En investissement, les dépenses (liquidées et engagées) se montent à 759 940,76€ et les recettes à 609 986,44€. En dépense, il est prévu la réparation de l'ancien DAB (qui sera remboursé par l'assurance), le changement des alarmes intrusion des bâtiments communaux, un aménagement de la salle du Conseil Municipal, un complément pour les illuminations, un jeu pour les enfants à la demande du CME, le remplacement du copieur de la maternelle et le début d'équipement son/vidéo de la salle des fêtes.

Seul compte en débit, l'opération Gymnase rénové, pour lequel ont été engagées : la rénovation de l'éclairage, la motorisation du grand panneau de basket, la mise en place des chronos 24 secondes et la connexion internet.

Proposition d'établir une Décision Modificative avec un moins 5000€ en dépenses imprévues et un plus 5000€ à l'opération 136 Gymnase rénové : 21 pour 1 abstention

CAPI Commission petite enfance - Future Convention Territoriale Globale (CTG) : La CTG a pour but de créer un nouveau cadre partenarial entre la Caf et les collectivités locales. Elle apporte une feuille de route au service des familles d'un territoire. Elle permettra des financements plus rapides et un partenariat élargi. Elle coordonnera les dispositifs existants déjà mis en œuvre avec la CAF et Conseil Départemental sur le territoire (CTJ...).

Dans ce cadre, de nouvelles instances de gouvernance sont créées :

- Un COPIL présidé par la VP petite enfance CAPI et comprenant un représentant par communes (au moins celles signataires du précédent CEJ), la CAF et le Département ;
- Un COTECH comprenant des techniciens des collectivités et/ou associations membres du COPIL ;
- Le chef de projet (DGA CAPI) services à la population.

Décision, à l'unanimité de désigner Chantal Jacobs, pour siéger au sein du COPIL.

Menuiserie école maternelle : Consultation concernant le remplacement des menuiseries extérieures de l'école maternelle. 4 entreprises ont déposé des offres à prix forfaitaire :

- 1/ Borello Isoclair 125 880,19 € note 82.
- 2/ Carbonero Isolation 160 241,40 € note 80,42.
- 3/ Ribeaud 136 000,00 € note 79,52.
- 4/ Copo de l'hien 160 429,60 €, note 68,39.

Décision, à l'unanimité de retenir l'entreprise Borello qui est la moins disante et la mieux disante.

Etude patrimoniale Eglise Vermelle : Une première phase de pré-diagnostic a été faite par le CAUE qui accompagne la commune sur cette question. Des problèmes ont été constatés qui ne remettent pas en cause la stabilité du bâtiment dans l'immédiat, mais peuvent à terme poser des problèmes de solidité si on ne programme pas une série d'interventions.

Il est proposé pour cela de lancer une étude patrimoniale confiée à un architecte spécialisé qui permettra de disposer d'un diagnostic du bâtiment (Estimation à environ 30 000€ par le CAUE).

- Proposition de demander au CAUE de finaliser le cahier des charges de la consultation.
- Proposition de déposer une demande de subvention au service du patrimoine du Conseil Départemental
- Proposition de déposer une demande de subvention au titre de la DETR puisque cette année une ligne est prévue pour les études de faisabilité débouchant sur des investissements.
- Proposition de lancer un fonds de concours participatif avec l'appui de la Fondation du Patrimoine.

Les propositions sont acceptées par 18 voix pour et 4 abstentions.

Ouverture dominicale des commerces de proximité : Comme chaque année, la CAPI doit délibérer pour définir 12 dimanches où les commerces de proximité sont autorisés à ouvrir. Les commerces de bouche, les fleuristes et les bureaux de tabacs peuvent ouvrir tous les dimanches. Pour les autres commerces, décision, à l'unanimité de s'aligner sur les 12 dimanches d'ouverture de Bourgoin-Jallieu.

Barriérage du Stade des Mûriers : afin d'éviter l'installation de grands groupes des gens du voyage, trop près des habitations, proposition de poser une clôture pour isoler la partie sud du stade, prévue pour des équipements futurs. Les commissions seront saisies du projet.

Rapport sur le Prix et la Qualité de l'eau 2020 : Nivolas-Vermelle n'est plus alimentée que par le pompage du Vernay, situé sur la commune de Ruy. L'eau est de bonne qualité : 99,7% de conformité pour les contrôles bactériologiques. 96,1% pour les contrôles physico-chimiques.

En ce qui concerne les effluents de la commune, ils sont traités à la Station d'Épuration de Bourgoin-Jallieu. Le taux de conformité des boues est de 100% et elles sont compostées à l'unité de compostage de Traffeyères.

Le prix total du mètre cube est en moyenne de 4,15€ le m3, pour une consommation annuelle de 120m3. La CAPI a pris la décision d'harmoniser le prix de l'eau sur l'ensemble des communes du territoire.

Commissions : N. Paccini donne le compte-rendu de l'ouverture du Centre de Loisirs, pour les vacances de Toussaint. Le Centre s'est parfaitement déroulé. L'animation a été assurée par la Fraternelle. Les familles concernées ont fait part de leur entière satisfaction.

Téléthon : Les différentes manifestations se dérouleront le vendredi 3 et le samedi 4 décembre.

Déclarations préalables :

- Energyco pour Christian Folliasson : parcelle AB 451, en zone Ub au PLU, Bleu Bc au PPR, pour isolation par l'extérieur de la maison et changement de couleur (Ral Gris Ouessant) 180, rue des Pâquerettes.
- Adeline Ammi : Parcelles AH 231 et 382, en zone Ub au PLU, pour construction d'une piscine de 32m², 3304 RD 1085
- Pierre-Jean Chevallier : parcelle AB 11, en zone Uc au PLU, pour pose d'une clôture de 1,70m et d'un portail de 1,60, 692 Chemin du Tillaret.
- Wilfried Pays : parcelle B 90, en zone Uc au PL, blanc et bleu Bgs au PPR, pour pose d'une clôture de 1,70m et d'un portail de 4m, 98, chemin de Branton.
- Groupe SNE pour Mme Gallin-Martel : parcelle AB 459, en zone Ub au PLU, pour pose de panneaux photovoltaïques en toiture, 34, rue des Pâquerettes.
- Vincent Ripoll : parcelle AD 350, en zone Ub au PLU, pour construction d'une piscine de 30,4m², 204, Allée de Montcizet.

Vœux de la municipalité - Vendredi 7 janvier 2022 à 18h30 à la Salle des Fêtes

Voeux des élus minoritaires

Armelle, Nicole, Bernard et Jean-Pierre vous souhaitent pour la nouvelle année la santé, le bonheur et beaucoup d'optimisme.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Les conseillers du groupe minoritaire.



Récapitulatif des manifestations

Ce calendrier est établi sous réserve de modifications liées aux mesures gouvernementales à propos de l'épidémie de Coronavirus

- **Du 3 au 24 janvier 2022** : Exposition de peinture collective, «Le portrait», à la bibliothèque. Vernissage le samedi 8 janvier à 11h.
- **Vendredi 7 janvier 2022 à 18h30** : Vœux de la municipalité à la Salle des fêtes.
- **Samedi 15 janvier 2022** : Tournoi en salle au Gymnase avec le CSN.
- **Samedi 15 janvier 2022 à 20h30** : Soirées de Nivolos à la Salle des fêtes- Chant chorale à Capella- Chants Olympiques (Terre de jeux 2024) avec les Phonies Polies.
- **Samedi 29 janvier 2022** : Loto du Sou des écoles au gymnase.
- **Samedi 5 février 2022 à 20h30** : Soirées de Nivolos à la Salle des fête Théâtre, «Vous avez quel âge ?» avec la compagnie «Bon pied Bon œil»
- **Du samedi 26 au lundi 28 février 2022** : Exposition de peinture à la salle des fêtes.
- **Samedi 26 février à 18h00** : vernissage de l'exposition de peinture à la salle des fêtes.
- **Du 28 février au 21 mars 2022** : Exposition «Dinosaures et fossiles», à la bibliothèque.
- **Samedi 5 mars 2022** : Tournée des brioques du BCN
- **Samedi 5 mars 2022 à 20h30** : Soirée de Nivolos à la salle des fêtes Musique Funk, Soul and Jazz avec le groupe Galactik.
- **Dimanche 13 mars 2022** : Pucier des couturières avec le Fauteuil Club à la salle des fêtes.
- **Samedi 26 mars 2022 à 20h30** : Soirée de Nivolos à la salle des fêtes Musique avec Play-It-Radio
- **Dimanche 27 mars 2022** : Proposée par le Sou des écoles, séance cinéma pour les enfants à la Salle des fêtes.
- **Du 28 mars au 19 avril 2022** : Exposition «Arbres et Bonsaïs», à la bibliothèque.
- **Samedi 9 avril 2022 à 20h30** : Soirée de Nivolos à la salle des fête Flamenco avec le groupe Pinoteando.
- **Dimanche 10 avril 2022** : Elections présidentielles.
- **Dimanche 24 avril 2022** : Elections présidentielles.



Gâteau dauphinois

Les ingrédients :

1 verre de cerneaux de noix

hachés grossièrement

1 verre de lait

1 verre de sucre

2 verres de farine

1 paquet de levure chimique

2 cuillerées d'huile



Dans une terrine mélanger tous les ingrédients quelques minutes.

Beurrer généreusement un moule à manquer

Mettre cuire à four chaud (200°) une heure environ.

Au sortir du four, badigeonner de beurre fondu. Saupoudrer de sucre vanillé.

Laisser refroidir avant de déguster.

Mesures sanitaires

Dans les salles et équipements municipaux

Le pass sanitaire

- Obligatoire dans les locaux mis à disposition (gymnase, salle des fêtes, foyer, salle Georges Savary, salle pour tous, salle au-dessus des Pompiers...)
- Et pour les équipements de type PA (ex : stade des muriers) dont l'accès fait habituellement l'objet d'un contrôle.

Concernant le public des 12-17 ans,

Le pass sanitaire sera exigé à partir du 30/09/21.

Le contrôle du pass sanitaire se fait par l'organisateur de l'activité ou de la manifestation (l'association, les particuliers en cas de location...)

Port du masque (pour les + de 11 ans)

- Il s'impose dans les salles citées ci-dessus
- Et dans certaines conditions à l'extérieur : le marché, dans un rayon de 50 m, aux abords des écoles, des lieux de culte, dans tout rassemblement, manifestations, réunions ou activités organisés sur la voie publique, dans les files d'attentes .
- Pour le port du masque durant les activités sportives, se référer aux protocoles des fédérations.



L'arc en ciel de la confrérie des Pères Noël

Vous avez le droit de ne pas être d'accord, écrire «des Pères Noël» au pluriel vous semble une hérésie. Vous avez probablement raison. Le vrai père Noël, comme chacun le sait est unique, il n'y en a donc qu'un.

On le répète pourtant chaque année à cette période : il est né on ne sait quand à Rovaniemi capitale de la Laponie au nord de la Finlande, et il y réside toujours. On dit qu'il est né déjà vieux avec sa grande barbe, au grand désespoir de ses parents. C'est la raison pour laquelle il décida derechef de consacrer sa vie à faire plaisir à tous les enfants du monde nés avec ou sans barbe ! Les spécialistes en «Père-noëlisme» s'accordent à dire qu'il sera éternel, pour peu que l'humanité n'organise pas un jour la destruction de sa propre espèce. Certains par contre «en rigolent» et s'opposent à ce qu'ils appellent une légende. Ils disent que ce n'est pas vrai en brandissant comme argument infaillible, que des Pères Noël on en voit de partout : dans les cheminées de tous les foyers du monde au même moment, dans tous les grands magasins, parfois dans les rues ou dans les fêtes de Noël de tous les sous des écoles de la planète. Les malheureux, les ignares, ce qu'ils ignorent c'est que le vrai Père Noël est le seul, l'unique à avoir hérité du don d'ubiquité qui est tout bonnement la capacité d'être présent en plusieurs lieux à la fois. Ca vous en bouche un coin ça les ignares ! Votre théorie ne tient plus ! Pour redevenir sérieux, reconnaissons quand même que s'il n'y a qu'un seul vrai Père Noël, il y en a par contre beaucoup de faux, réunis dans une espèce de confrérie qui n'ose dire son nom, et qui sèment de la sorte une énorme confusion dans les esprits.

Comme il arrive parfois que les treize d'un mois tombent un vendredi, le hasard fait aussi que la proximité de certaines campagnes électorales englobent la période de Noël. Quelle

aubaine pour certains faux Pères Noël ! Pensez donc ! Dans une période d'euphorie générale, ils peuvent sortir de leur hotte, venir glisser et rajouter subrepticement, sans en avoir l'air leur profession de foi pour le prochain scrutin. Il se trouve qu'en avril prochain, nous devons élire notre prochain président de la République, et cette période de Noël se trouve donc cette année tout à fait bien placée pour que les futurs candidats jouent les faux Pères Noël, en nous promettant chacun monts et merveilles, comme ils en ont la détestable habitude. Par contre, ils n'osent pas pour la plupart se présenter à nous comme des Pères Noël, ils se déguisent et se barbouillent de couleurs diverses pour créer l'illusion, créant ainsi un véritable arc-en-ciel de couleurs selon la sensibilité politique de laquelle ils se réclament (ou pas d'ailleurs !)

Certains choisissent le rouge, ce qui, soit dit en passant n'est pas des plus malin pour ne pas faire penser au Père Noël, mais ils vous diront que c'est un malheureux hasard et que leur objectif principal est de tout nationaliser. D'autres préfèrent le rose, plus discret, mais couleur friandise, pour faire croire qu'ils distribueront des bonbons à tout le monde. Il y a aussi ceux qui s'habillent en vert. Un vert très seyant qui ne peut tromper personne sur leurs intentions, sauf lorsqu'ils veulent supprimer les sapins de Noël ! Et puis d'autres s'habillent discrètement en blanc, couleur de la monarchie. Peut-être qu'on ne les a pas informés qu'une révolution s'était produite en 1789 ! Il y a aussi ceux qui se travestissent en orange, une



catégorie un peu particulière qui navigue à vue dans l'océan des idées politiques. Enfin, il y a toute la palette des bleus, du bleu ciel le plus pastel au bleu marine le plus foncé. On ne distingue parfois pas toutes les nuances dans leurs programmes respectifs, questions de subtilité, il suffit de ne pas mettre toutes les virgules au même endroit !!! Ils ont malgré tout un objectif commun, ils veulent tout privatiser. On ne peut pas passer sous silence ceux qui s'habillent en noir, ils ne représentent pas grand monde dans la population, seuls quelques initiés refusant toute hiérarchie, qui pensent avoir tout compris pendant que tous les autres ne comprennent rien. Et puis, pour terminer il y a la catégorie des caméléons qui n'osent pas annoncer la couleur et s'habillent en tenue camouflée afin de nous faire prendre le rose et le rouge pour du bleu, et inversement. Par contre, signe des temps, quelle que soit leur couleur, ils mettent tous dans leur programme une touche très accentuée de vert. Ce n'est pas étonnant, ils viennent de s'apercevoir les naïfs, qu'avec les fonctionnements de société qu'eux et leurs prédécesseurs nous ont «bichonnés» depuis des décennies, le réchauffement climatique conduisait notre planète et ceux qui l'habitent au désastre.

Alors, tous ces faux pères Noël, qu'ils soient de France ou d'ailleurs prennent soudain conscience qu'il faut faire quelque chose, il faut vite, vite, vite agir, pour limiter de façon drastique le réchauffement climatique. Facile à dire, mais pas facile à faire ! A force d'avoir fait n'importe quoi au nom du «fric» et de la rentabilité, on voudrait faire un retour en arrière à condition que, comme d'habitude, ce soient les autres qui fassent les sacrifices. Pour la 26ème fois, ils se réunissent donc autour d'une table.

On ne peut pas dire qu'ils n'y mettent pas de la bonne volonté ! Cette année ils avaient choisi



Glasgow en Ecosse. Après tout, pourquoi pas, à Glasgow ou ailleurs, pour «s'engueuler» peu importe le lieu ! Surtout qu'ici il y a au moins du bon whisky, et ils en ont besoin ces braves pour tenir le coup ! En attendant, nous pauvres électeurs qui élisons tous ces faux Pères Noël en toute bonne conscience, préparons nous à cultiver dans nos jardins des cocotiers et des bananiers, à déplacer dans nos calendriers le 14 Juillet à Noël et le 15 Août au jour de l'an. Pour le reste, dans un deuxième temps, attendons stoïquement de mourir tous, pauvres et riches réunis, de soif et de chaleur. Maigre consolation, comme ils ne serviront plus à rien, nous aurons peut-être la grande satisfaction de voir tous les coffres-forts des riches de la planète suivre nos corbillards, allez savoir ! Tous englutis ensemble, pauvres riches et coffre forts réunis, vous parlez d'une fête !

Afin de préparer dans les meilleures conditions ces retrouvailles internationales des faux Pères Noël, nos amis américains nous ont glissé sous le pied une belle peau de banane, merci oncle Sam ! Figurez-vous que nous avions quand même été assez malins nous les français, pour conclure un marché avec nos lointains cousins australiens de 56 milliards d'euros, une paille ! Nous devons pour cela fournir à ces aimables cousins tout une armada de sous-marins en attendant tranquillement la fin du monde. Surprises, à quelques encablures de la livraison de ces superbes jouets (pour faire la guerre selon les uns, pour éviter la guerre selon les autres), le père Noël en chef de ces amis américains (plus communément appelés «yankees») nous annonce «tout de go» que nous n'avions plus qu'à les garder pour nous, et que ce sont eux qui reprenaient le marché. Les cousins australiens un peu gênés aux entournares ne peuvent que confirmer cette magouille et vile trahison. On peut même parler de trahison du siècle. Les anglais (communément

appelés « rosbifs), pas neutres non plus dans l'affaire, jubilent devant cette gifle magistrale reçue par ces «enfoirés de frenchies». Aussitôt, énorme lever de bouclier, tremblement de terre dans les ambassades, rappel des ambassadeurs et tout «le tintouin». Que croyez-vous qu'il arriva ? Rien, tempête dans un verre d'eau. On a «fait la gueule» un moment, on s'est envoyé quelques piques diplomatiques enrobées dans du papier de soie et vogue la galère (ou plutôt les sous-marins en la circonstance !)

Pendant ce temps, le faux Père Noël des «rosbifs» mène la vie dure à nos pêcheurs du Cotentin. Encore une incompréhension mutuelle entre ces faux Pères Noël. Le «rosbif» vous savez celui qui se coiffe avec une fourchette à huitre, et le nôtre, ont mal ficelé les accords sur les permissions de pêche autour des îles de Jersey et Guernesey depuis la signature du fastidieux Brexit. Résultats, des pêcheurs français de Cherbourg à Saint-Malo en passant par le Mont Saint-Michel, interdits de pêche n'ont plus qu'à laisser leur outil de travail, en l'occurrence leurs bateaux, en cale sèche. Les pauvres, vous parlez d'une tuile à proximité de Noël. A moins qu'on ne se serve de nos sous-marins dont on ne sait plus que faire, et moins visibles que nos chalutiers, pour aller pirater en douce quelques poissons et crustacés chez ces satanés «rosbifs». L'idée vaut la peine d'être creusée ! Malgré tout, la vie continue, un de nos anciens faux Pères Noël détroné, traverse de façon stoïque tous les procès qu'il a accumulé avant ou pendant son mandat. C'est



utiliser les différents médias pour se faire passer chaque fois pour une victime. Un comédien de première !

On ne peut pas terminer sans parler de cette «cochonnerie» de covid 19. A l'heure où nous écrivons ces lignes, elle semble nous laisser un répit très relatif. Pourtant, à en croire nos responsables compétents ou pas, rien n'est terminé. Tous les voyants visibles ou invisibles semblent indiquer qu'une cinquième vague est imminente. Bientôt 2 ans que ça dure, et l'épée de Damoclès reste suspendue au-dessus de nos têtes, semant encore la mort par ci et par là au hasard des pays du monde dont les peuplades sont plus ou moins bien vaccinées. Evidemment, comme le virus se moque des frontières, il repasse indéfiniment dans le ciel de France, faisant encore de nombreuses victimes. Nos faux Pères Noël sont devant lui impuissants. Le vrai, on n'ose pas lui demander de s'en occuper, il a tellement de boulot ! Pour mémoire, il est bon de rappeler qu'il y a environ un siècle, Calmette et Guérin inventèrent le BCG, un vaccin qui permit de faire quasiment disparaître un fléau nommé «tuberculose». Pour que le plus possible de monde soit vacciné, ils refusèrent de déposer des brevets et distribuèrent gratuitement leur invention aux médecins français. Les labos du 21^{ème} siècle pourraient s'en inspirer pour la covid 19. Autre temps, autre mœurs, le «profit» est devenu roi !

En vous souhaitant d'être épargnés par cette «cochonnerie», mais aussi par tous les petits et les grands soucis du quotidien, je vous souhaite aussi d'excellentes fêtes de Noël et du jour de l'an.

Bonne année 2022 à toutes et à tous sous le signe de l'espoir. On dit que la foudre tombe rarement deux fois au même endroit, et n'oubliez pas «qu'après la pluie vient le beau temps». Meilleurs vœux.

Guy HYVER



une véritable série de casseroles qu'il traîne derrière lui. A en faire pâlir tous les quincailliers de France et de Navarre qui ont perdu leurs boutiques pour moins que ça dans le tourbillon de la mondialisation. Ne vous inquiétez pas pour lui, l'homme a de la ressource, et il sait superbement

Suzanne et Pierre-Jean BADIN, rue de l'hôtel de ville

Des rues de notre village, la rue de l'hôtel de ville n'est certainement pas celle qui a subi le plus de changement dans la dernière décennie. N'en déduisez cependant pas qu'elle n'offre que peu d'intérêt. C'est un des axes névralgique de notre commune, ne serait-ce que pour la bonne raison que, comme son nom l'indique, nous y trouvons l'hôtel de ville.

Si vous partez de l'origine de la rue depuis le carrefour du Carre (intersection de la route de Sérezin et de la rue du Vernay), c'est dans le prolongement de cette dernière qu'elle se situe. Vous y trouverez d'abord un mélange agréable de maisons anciennes et récentes. Arrive ensuite l'architecture imposante de la mairie et de l'école primaire situées juste en face de la place du 8 mai nouvellement restaurée. Après un minuscule rond-point, des immeubles d'habitation bordent la rue des 2 côtés pour faire place ensuite à des maisons particulières. C'est là que commence aussi le quartier de la Pointière.

La dernière et charmante maison que vous trouverez sur votre droite, juste avant de déboucher dans la rue Jean Moulin appartient à la famille Badin. Suzanne et Pierre-Jean y coulent ici des jours heureux depuis 1974. Ils nous ont fait l'honneur de nous convier dans cette belle demeure afin de nous conter un peu de leur riche histoire. Ce qui frappe, dès la porte d'entrée poussée, c'est l'ambiance rustique qui s'en dégage. Une ambiance chaleureuse de par la diversité des meubles bien choisis, des tableaux, des nombreuses et magnifiques sculptures, des portraits de famille ou de la cheminée. Tout est en harmonie, et est de plus magnifié par la présence de 2 niveaux de dalles légèrement décalés, d'une partie mansardée, et par un superbe vitrail donnant sur la rue Jean Moulin. Pour la plupart des Nivolésiennes et Nivolésiens, on ne présente plus Suzanne et Pierre-Jean Badin, leur investissement dans la commune et dans le monde associatif a été, et reste toujours impressionnant et exemplaire.

Pierre-Jean eut le grand malheur de perdre son papa alors qu'il n'avait que 9 mois. Fusillé lâchement par les allemands en déroute le 22 août 1944 près de La Mure en Isère, son pauvre père fut ce que l'on peut presque appeler «le dernier mort de la guerre», puisque la libération suivit de très peu cette tragique date (pour exemple, celle de Bourgoin se fit le 23 août de la même année). Après cet horrible drame, la famille Badin qui avait quitté notre commune, revint habiter Nivolas dans la maison familiale qui longe la RD 1085 et derrière laquelle, au bout du jardin, Suzanne et Pierre-Jean construisirent la leur. Malgré ce grand malheur, Pierre-Jean se défend d'avoir eu une enfance malheureuse. Elevé au milieu de trois femmes, sa mère sa grand-mère et son arrière grand-mère. Mais aussi de son grand-père François Muet, vénérable combattant des deux dernières guerres, décoré à titre militaire de la légion d'honneur, décédé

en 1952. Pierre-Jean grandit dans une ambiance chaleureuse, choyé, câliné et entouré par l'amour des trois femmes et de son bien-aimé aïeul. Il en garde un souvenir impérissable et plein d'émotion. Il consacra aussi une partie de sa jeunesse à «l'étoile de Nivolas» qui comptait une section gymnastique et une autre en batterie fanfare. Il rejoignit «la Fraternelle» à Bourgoin au début des années 60. Son engagement auprès de Gaby Girard (aujourd'hui disparu) alors président de cette belle association qu'était (et qu'est toujours la Fraternelle) fut total. Au point qu'il le considère aujourd'hui encore comme son mentor. Il intégra par la même occasion le réputé garage de Gaby Girard, il y fit une brillante carrière qu'il termina dans un deuxième garage ouvert par ce dernier à La Tour du Pin comme comptable puis responsable administratif.

En 1967, il entra au bureau de la Fraternelle en qualité de secrétaire général. Lors du centième anniversaire de cette vénérable association, en 1998, Gaby Girard souhaita passer la main après un très long mandat. Pierre-Jean, de par ses compétences, et sa connaissance approfondie de l'association, était «l'héritier naturel» pour prendre la succession à la présidence, et il fut effectivement désigné par le bureau pour la prendre. Aujourd'hui, il assure toujours cette fonction lourde et difficile. Lorsque Pierre-Jean parle de la Fraternelle, on sent en lui un attachement viscéral à cette belle association. Profondément épris de partage et d'égalité des chances, il apprécie «la Frat» composée de nombreuses sections, pour son attachement à s'ouvrir à toutes les populations, sans rejeter personne. La «Frat» est une grosse machine affiliée à la FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France), où Pierre-Jean occupa des fonctions nationales et la présidence départementale.

Mais Pierre-Jean eut comme tout le monde une jeunesse remplie de copains et de copines. Avec sa «bande de jeunes», il avait l'habitude de se rendre au «relais des Dauphins», hôtel restaurant situé à La Tour du Pin (tiens tiens, déjà La Tour du Pin !!!). Il y rencontra une charmante jeune fille qui eut l'imprudence de lui présenter sa non moins charmante sœur Suzanne au bal de la Croix Rouge. Vous devinez ce qu'il advint, Pierre-Jean et Suzanne se marièrent en 1973, et firent construire en 1974 la charmante maison qu'ils occupent encore aujourd'hui. Marie-Céline qui naquit de leur union, et Clyssandre leur petite fille ont largement participé à leur bonheur. Suzanne occupait le poste de secrétaire du maire de la Tour du Pin monsieur



Jacquet qui était un ami et un fervent admirateur de Charles De Gaulle. Suzanne en garde des souvenirs impérissables. Elle termina sa carrière à l'EPIDA (Etablissement Public de l'Isle d'Abeau). Passionnée comme son mari d'art et de culture, elle s'engagea avec son appui et avec enthousiasme dans «l'association pour la protection de l'église de Vermelle» dont elle devint la présidente (l'association est aussi affiliée à la FSCF). Cette association, avec la création des «saisons de Vermelle» rayonne aujourd'hui bien au-delà des frontières du Nord Isère. Ses conférences, ses concerts, ses expositions d'art connaissent toujours un franc succès et ont donné au vénérable et magnifique édifice datant du onzième siècle une très belle notoriété.

Suzanne est une passionnée de l'église de Vermelle comme Pierre-Jean est un passionné de la Fraternelle. Mais Suzanne a plusieurs cordes à son arc : les magnifiques sculptures en argile et en pierre qui ornent leur maison, c'est elle qui les réalise avec un talent qui étonne car ce sont de petites merveilles qu'elle confectionne sous le pseudonyme de «Suzanna». Si une conférence de Vermelle a laissé à Suzanne et Pierre-Jean des souvenirs émus et impérissables, c'est bien celle de l'acteur Michael Lonsdale pour son aura et sa culture, qui leur fit aussi l'honneur de partager leur table. C'était quelques temps avant qu'il ne nous quitte en septembre 2020. Enfin, même si leur humilité et leur modestie doivent en souffrir, on ne peut pas passer sous silence les nombreuses décorations qui ont récompensé une vie de dévouement et de travail exceptionnelle de Pierre-Jean, parmi lesquelles et pour les principales : chevalier de l'ordre national du mérite, médaille de bronze d'argent et d'or de jeunesse et sport. Pierre-Jean, très attaché au devoir de mémoire, est fier aussi de son engagement au sein du secteur 7

Suzanne et Pierre-Jean Badin, un couple d'une impressionnante culture, et d'une sympathie hors du commun. Merci pour leur très bel accueil, et ce moment d'exception passé en leur compagnie.

Propos recueillis par Guy HYVER

Le Château de Vermelle

Les 18 et 19 septembre derniers avaient lieu les Journées Européennes du Patrimoine. Ce moment privilégié d'accès à des lieux publics ou privés a permis de découvrir ou redécouvrir le patrimoine de notre commune.

L'Église de Vermelle, le Château de Montcizet, la Grange Porcher, la fontaine Jean-Jacques Rousseau, la chapelle des tissages du Vernay ainsi que la chapelle de Boussieu et ses remarquables vitraux Lalique. Mais cette année, pour la première fois, il était possible d'accéder au parc et aux dépendances du château de Vermelle. Ce domaine est sans doute avec l'église de Vermelle le site le plus ancien et le plus illustre de notre commune. Son histoire est étroitement liée à celle de la Famille De Rivoire De La Bâtie qui en fut propriétaire pendant au moins cinq siècles. Tout comme l'église de Vermelle, il est impossible de dire à quand remontent les origines du château. Dans l'armorial du Dauphiné, on peut lire « En l'année 1500, Pierre de Rivoire, 1er du Nom, arrière-petit-fils de Simon, cessa d'habiter les

fiefs de Cessieu et de Vachères pour fixer sa résidence au château de Vermelle. » Simon de Rivoire, Chevalier, avait obtenu le 30 octobre 1318 du Dauphin Jean, fils d'Humbert, en récompense de ses nombreux services, les titres de noblesse et privilèges qui bénéficièrent à la famille De Rivoire jusqu'à la Révolution. Le château dans sa forme actuelle est le résultat de multiples transformations. Ainsi, vers 1725 « sieur Jacques et Alexie Rivoire, châtelains de Maubec depuis 1720 ont fait construire une grande maison et une grange, le tout couvert à la mansarde et depuis 1762, sieur Joseph Henry Rivoire y a fait édifier une écurie et un pigeonier le tout sur le même sol albergé en 1666. L'écurie barre l'entrée de l'ancien chemin qui a été déplacé vers le couchant et fait ainsi deux coudes à angles droits. » (Archives Isère-E-



IV-100A Lambert, notaire). La dernière construction daterait de 1900, il s'agit du bâtiment qui prolonge les écuries à l'est. Mais d'autres bâtiments ont disparu, comme celui qui apparaît au centre de la cour sur le cadastre Napoléonien et qui n'existe plus aujourd'hui. Le parc conserve les traces d'un passé riche. On y trouve une fontaine, les vestiges d'un bassin avec jet d'eau, des piédestaux qui pouvaient supporter des vasques ou des statues. Parmi les dépendances il y avait des écuries, une orangerie, un four à pain, un lavoir, une volière. Le parc était pourvu d'une végétation exotique qui témoignait à l'époque d'un certain luxe. Il semblerait que le château de Vermelle n'ait jamais été un lieu de pouvoir comme l'ont été les Châteaux de Quinsonnas, Les Eparres ou Châteauvillain qui ont régné sur leurs mandements respectifs. Il fut tout de même la résidence de

Mr Aymon De Rivoire De La Bâtie qui fut le premier Maire de la nouvelle commune de Nivolas-Vermelle de 1882 à 1904. Ce dernier avait deux fils, Eugène et Noël. Eugène, Lieutenant au 14e Chasseurs, décoré croix de guerre avec palme-médaille coloniale avec agraphe «Maroc», fut tué au combat de Hénin sur Cojeul le 2 octobre 1914. Noël qui participa également au conflit en tant qu'aviateur fut le dernier De Rivoire De La Bâtie à posséder le château. Ce dernier résidait à Paris et le Château de Vermelle était une résidence secondaire très coûteuse à entretenir. Après avoir vendu la plupart des terres rattachées au domaine, il finit par céder le château à son fermier, Monsieur Joseph Goyet. La propriété est depuis restée au sein de cette famille. Nul doute que l'ouverture au public du domaine de Vermelle aura permis aux nombreux visiteurs de prendre conscience de la nécessité d'entretenir et restaurer cet ensemble et de soutenir les propriétaires dans leur volonté de préserver l'authenticité de ce lieu exceptionnel.

Franck Piraudon



Soirées de Nivolas à la Salle des fêtes

- **Samedi 15 janvier 2022 à 20h30** : Chant chorale à Capella-Chants Olympiques (Terre de jeux 2024) avec les Phonies Polies.
- **Samedi 5 février 2022 à 20h30** : Théâtre - «Vous avez quel âge ?» avec la compagnie «Bon pied Bon œil»
- **Samedi 5 mars 2022 à 20h30** : Musique Funk, Soul and Jazz avec le groupe Galactik.
- **Samedi 26 mars 2022 à 20h30** : Musique avec Play-It-Radio
- **Samedi 9 avril 2022 à 20h30** : Flamenco avec le groupe Pinoteando.



Etat civil de juin à août 2021

Naissances

- ONTAS Alperen, né le 07 septembre 2021
- MULELE Léa-Ange, née le 18 septembre 2021
- DERRAB Elwann, né le 1er octobre 2021
- REBOUD DOUCÉLIN Garance, née le 02 octobre 2021
- JOUFFROY Zoé, Marie, Victoire, née le 09 octobre 2021
- GALLAND Naveen, Chris, né le 13 octobre 2021
- FUENTES Naël, Ghislain, né le 18 octobre 2021
- LEBLANC Tobyas, Rémy, Sulyvan, né le 26 octobre 2021

Mariage

- GOY Dominique, Martial, Jean et LEZERE Isabelle, Gilberte, Marie-Louise, mariés le 16 octobre 2021
- LANRANJEIRA DA SILVA TEIXEIRA Manuel, Bento et FIGUEIREDO DA SILVA Maria, Da Conceicao mariés le 7 octobre 2021

Décès

- GANET Michel, Marius, décédé le 08 septembre 2021
- RIVERA François, décédé le 17 octobre 2021
- SCIESSÈRES Félicie Andrèa, décédée le 18 octobre 2021
- CRUDER Dina Maria, décédée le 19 octobre 2021

Inauguration d'une classe à l'école élémentaire

Ce samedi 23 octobre Christian Beton, le maire entouré de membres du conseil municipal ont inauguré une classe dans l'école au sein de l'école élémentaire de Nivolas-Vermelle.



Le maire a tenu à remercier Cathy Simon représentant le conseil départemental en l'absence de Jean-Pierre Barbier retenu ailleurs, il a également remercié toutes les personnes présentes, élus, entrepreneurs et parents, venus pour cet évènement.


Nous avons tracé une feuille de route politique de gestion, de notre commune à travers notre plan de mandat avec deux sujets : l'éducation, la santé et les services à la personnes comme l'un des axes prioritaires, le conseil s'est engagé à défendre le maintien, voire l'ouverture si besoin de classes dans nos écoles primaires. Mme l'Inspectrice le sait à travers de nombreux échanges concernant l'école de Boussieu qui retient toutes les attentions pour assurer des places aux élèves dans les meilleures conditions. Une avance est prise par la municipalité sur l'Education Nationale.

En créant une nouvelle classe, la municipalité envisage l'avenir de façon sereine. Cette classe attire déjà les enseignants, puisque Mme Dommartin s'est très vite montrée volontaire pour occuper ce nouvel espace. Cet équipement n'a pu être réalisé sans le soutien financier du département, via le plan école et de l'état.

Christian Béton après avoir encore remercié pour ces financements a laissé la parole à la conseillère déléguée aux travaux Mme Gallin-Martel le soin de présenter les chiffres : coût total du chantier 103 575, 92€ les subventions : 66 292, 41€ dont département 57 467, 41€ et pour l'Etat 8 825€, reste à la charge de la mairie 37 283, 51€. Pour conclure Cathy Simon a tenu à souligner tout l'intérêt que porte le département à l'éducation.

BNV

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE NIVOLAS-VERMELLE



Souscription pour le livre « Vivre à Nivolas-Vermelle »
Projet intergénérationnel


Dans le cadre de la résidence de journalistes à Nivolas-Vermelle, financée par la DRAC et le département, une dizaine de nivolaïsiens de 10 à 87 ans, encadrés par Angélique Mangon, journaliste, vont réaliser des interviews d'habitants de Nivolas-Vermelle de tout âge.

Ce projet intergénérationnel se concrétisera par un recueil de témoignages en noir et blanc. Ce livre sera vendu au prix de 7 €.

Pour aider au financement de ce projet, une souscription est ouverte à partir du 10 novembre et jusqu'au 30 novembre. Il est possible de réserver l'ouvrage au tarif de 5€. Remplir le coupon ci-dessous et joindre le règlement.

En souscrivant dès maintenant vous soutenez le projet.

**Prolongation jusqu'au
04/01/2022**



bibliotheque@nivolas-vermelle.fr
04.74.92.16.53
55 allée Jean Zay 38300 Nivolas-Vermelle

Nom : Prénom :

Tél : Mail :

Je réserve le livre «Vivre à Nivolas-Vermelle» et je joins mon règlement de 5€. Les chèques se feront à l'ordre de « L'association des amis de la bibliothèque de Nivolas-Vermelle ».

Fait à Nivolas-Vermelle

Date : Signature :

Exposition de peinture

du samedi 26 au lundi 28 février 2022

à la salle des fêtes

Vernissage samedi 26 février à 18h00

Urbanisme

La mairie a constaté la présence de bâches installées sur les clôtures de plusieurs habitations de la commune.

Ceci n'est pas conforme au PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui dit que tout aménagement occultant ou autre canisse, bâche et toiles diverses sont interdits. Il est recommandé une clôture par une haie vive et mixte. Elle pourra être doublée par un autre dispositif comme un grillage, une grille en bois, en métal ou PVC (Cf. art. U13). Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie.

Inauguration de la place du 8 mai 1945

Ce samedi 11 septembre sous un beau soleil, Christian Beton, le maire, entouré des élus et des habitants de la commune a inauguré la place du 8 mai 45 en présence du président de la CAPI, Jean Papadopulo et du vice-président délégué à la voirie, aux espaces publics et à l'éclairage Dominique Berger.

Le président de la région était excusé. Même si les travaux sont terminés depuis quelques mois, la place du 8 mai n'avait pas été encore inaugurée. Christian Beton soulignait qu'elle n'était pas seulement réservée aux automobilistes, mais se devait d'être un lieu de rencontre, favorisant la sécurité des piétons. Elle offre une esthétique avec la non artificialisation des sols, des arbres et des fleurs harmonieusement disposés.

Le maire se dit heureux d'inaugurer ce nouvel aménagement et se félicite de l'aménagement

de la placette vers l'église, peu visible il est vrai, qui a été remise en valeur avec sa fontaine. Elle servira aussi d'ancrage avec la place du marché qui fait partie d'un futur projet de réhabilitation en étude par les commissions travaux et environnement. Il a tenu à remercier au nom des élus l'ensemble des personnes et des entreprises qui ont contribué à ces réalisations, en commençant

par le bureau d'étude Betip, Gilles Lo-lacono, l'entreprise BTP Fournier, le paysagiste Le Val Rupéen, Jean-Christophe Rojon, LE G singer Paul Cecen, Jeanine Gallin-Martel conseillère déléguée, responsable de la commission travaux, Jean-Marc Pouillon, 4ème adjoint, responsable de la commission environ-

nement. Pour terminer il a exprimé toute sa reconnaissance à celles et à ceux qui ont aidé financièrement à la réalisation du projet : la région Rhône-Alpes qui a participé à hauteur de 39 000 € dans le cadre de l'opération «Cœur de village» et la CAPI, avec la prise en charge de l'éclairage à hauteur de 32 500 €. La commune prend en charge 102 000 € après la récupération de la TVA pour un budget global qui avoisine les 200 000 €.

Il a souligné aussi l'importance pour les communes «dites rurales ou péri-urbaines» d'avoir un soutien financier. Pour clôturer cette inauguration le président de la CAPI a tenu à affirmer son soutien à toutes les communes rurales.

Bernard Chamaraud



Coup de neuf au revêtement du Foyer

Chaque année, la commission des travaux retient une intervention plus importante sur une des voiries de la commune. Cette année, il a été choisi de reprendre le bi-couche de l'impasse de Curtet, en corrigeant les problèmes d'écoulement des eaux pluviales.

Comme une nouvelle classe a été aménagée dans l'ancien dojo au Foyer, il a été également décidé de refaire l'enrobé de toute la cour, qui en avait bien besoin, car le revêtement actuel était en très mauvais état. C'est l'entreprise Eiffage qui a été chargée des deux interventions.



PEDT Intercommunal

C'est en mairie de Nivolas-Vermelle, qu'après l'organisation d'un forum intercommunal début septembre les élus des communes de Chateaufvillain, Meyrié, Eclose-Badinières et Nivolas-Vermelle se sont retrouvés pour faire le point sur Le Projet Educatif de Territoire (PEdT) du Val d'Agnay.



Après un bilan positif des forums de rentrée, les élus ont exprimé la volonté d'offrir aux habitants du Val d'Agnay l'information la plus large possible sur l'offre associative du territoire. Un annuaire des associations du Val d'Agnay sera prochainement disponible sur le site de chaque commune.

Un point est fait sur les actions partagées entre les communes. Les bibliothèques de Meyrié et d'Eclose-Badinières ont répondu à l'invitation de la bibliothèque de Nivolas-Vermelle dans le cadre du projet de résidence de journalistes. Le 3ème festival « Jeunes en Scène » coorganisé par des associations de Nivolas-Vermelle et d'Eclose-Badinières a rencontré un vif succès en juin 2021. Ces événements auxquels les habitants du territoire répondent positivement conforte les élus sur l'intérêt du PEDT Intercommunal. De nouvelles pistes de travail ont été évoquées notamment dans le cadre du Label « Terre de jeux 2024 » porté par la commune de Nivolas-Vermelle et la CAPI.

Une cérémonie bien suivie

La commémoration de l'Armistice de 1918 a connu un franc succès. La participation d'une délégation du Conseil Municipal d'enfants et de la Chorale ont donné un éclat particulier à la cérémonie.



Après lecture du message de l'UFAC par Jean Badin et celui de la Ministre par le Maire, Christian Beton, les élus du CME avaient choisi des lettres de poilus retraçant l'angoisse des tranchées avant de donner lecture des noms des 52 Nivolaisiens fauchés à la fleur de l'âge. La chorale entonnait alors la Marseillaise reprise en chœur par toute l'assemblée.



Nettoyage de la commune

Le samedi 25 septembre à 9h, devant le foyer municipal, était le point de rendez-vous des citoyens toutes générations confondues.

Après un accueil chaleureux autour d'une boisson chaude, un équipement et le choix d'un secteur à nettoyer furent proposés pour arpenter les routes, rues, et sentiers de la commune à la recherche des déchets susceptibles de polluer notre village.

Vers 11h, la majorité des participants étaient de retour, leurs sacs remplis de déchets. Autour d'une

boisson fraîche, les échanges étaient riches et partagés mais tous étaient fiers d'avoir accompli leur mission. Cet événement annuel, porté par l'équipe municipale, est habituellement daté pour l'arrivée du printemps. Il a été décalé cette année pour l'automne en raison du COVID.

La municipalité a désiré labelliser cette action Terre de jeux 2024.



C'est donc la 3ème action réalisée dans le cadre du label, car il met en avant une des valeurs de l'olympisme : le RESPECT.

Toutes les générations étaient représentées parmi les participants. L'enthousiasme était palpable, les conditions climatiques au rendez-vous, une

équipe organisatrice motivée.

L'équipe municipale est fortement engagée sur les thématiques du respect de l'environnement et du cadre de vie de nos concitoyens. Elle met en œuvre progressivement seule ou avec l'intercommunalité des projets en faveur de la transition écologique.

Réussite du forum intercommunal du Val d'Agny

Suite à l'accord entre les élus et les responsables associatifs le forum s'est tenu avec succès la samedi 4 septembre sur les communes de Nivolas-Vermelle au stade du village et d'Eclose-Badinières au stade Laurent Bellet.

Cette synergie très appréciée de tous les visiteurs leur a permis de trouver un grand choix d'associations culturelles et sportives ainsi que pour beaucoup de découvrir les infrastructures des communes du Val d'Agny. Cette initiative a permis de faire de nombreuses adhésions dans le panel des activités proposées près de leurs lieux de résidence.



La salle Georges Savary rouvre ses portes aux aînés...

Après près deux années d'arrêt, dès le vendredi 24 septembre après-midi de 14h00 à 18h00, Renée et Aimé Hostache ont proposé aux aînés de la commune de se retrouver à la salle Georges Savary pour jouer aux cartes ou à divers jeux de société.

Ce moment de convivialité qui a tant manqué depuis plusieurs mois était très attendu de tous. Lors de ces retrouvailles, nos aînés eurent une affectueuse pensée pour ceux qui nous ont quittés pendant cette mise à l'arrêt de la vie sociale. Ce moment convivial se fait sous la houlette du CCAS piloté par Chantal Jacobs. Le Maire, Christian Beton remercie chaleureusement Renée et Aimé pour leur initiative qui répond au besoin de sociabilité de nos aînés.



Retour et réussite

du boudin de Boussieu

L'association paroissiale de Boussieu, après un long silence dû au covid a organisé avec succès sa vente de boudins et d'andouilles dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

De nombreuses personnes sont venues soutenir ainsi l'association qui entretient la chapelle Saint-François de Boussieu qui renferme de très beaux vitraux du verrier Lalique. Tous les bénéfices de cette matinée ont été intégralement versés à l'entretien de cette chapelle.

Assemblée de la section locale de la FNACA

Pour la première assemblée depuis le début de la pandémie, un nombre restreint d'adhérents avaient répondu à l'invitation du Président Jean Badin.

Après une minute de silence à la mémoire des deux membres qui sont décédés pendant cette période, Jean Badin rappelait les objectifs de la FNACA, qui aujourd'hui portent toujours sur la reconnaissance des droits d'anciens combattants et sur l'organisation du devoir de mémoire de cette guerre à laquelle ils ont été appelés à participer souvent contre leur gré. Il était alors décidé d'étoffer le bureau : Jean Badin reste Président. Claude Signol sera vice-Président. Armand Bonnet-Casson reste secrétaire et il sera épaulé par Robert Grangean secrétaire adjoint. La trésorerie restant assumée par Georges Semanas aidé par Denise Semanas, Trésorière adjointe.



Jean Badin invitait alors les adhérents, comme la population à la commémoration de l'Armistice du 11 novembre, où la Marseillaise sera entonnée par les enfants du CME et par la chorale.

Manœuvres et formation

Ce dimanche 24 octobre les pompiers se sont retrouvés pour une matinée de formation et de revue de matériel sous le signe de la bonne humeur et sous un soleil radieux. Les pompiers ont aussi préparé les calendriers 2022 et la fête de la sainte Barbe



LA WEB RADIO PROCHE DE VOUS
VENEZ NOUS REJOINDRE
WWW.PLAYITRADIO.FR OU APPLI MOBILE

Ann'ime ta plume, un nouveau service à Nivolas

Une mauvaise tenue de crayon,
une écriture illisible,
une mauvaise posture,
des douleurs en écrivant,
Anne Regnault,
Graphothérapeute,
vous propose un bilan,
des conseils
et une rééducation si besoins.

Tél : 06 03 97 76 00
atp.grapho@gmail.com
14, allée Gabriel Pellet
38300 Nivolas-Vermelle

Journées
portes
ouvertes

Mercredi 12 janvier
Test gratuit sur rdv
06 03 97 76 00

Samedi 15 janvier
9h00 - 12h30 / 14h00 - 18h30
Ateliers motricité fine
Graphisme

Ann'ime ta plume
Graphothérapeute
Mieux écrire pour réussir

Le Fauteuil Club de l'Isère

LE FAUTEUIL CLUB de L'ISERE a fait sa rentrée début octobre à la salle Georges Savary de Nivolas-Vermelle. En ce moment, tous les mardis après-midi, chaises et fauteuils sont rénovés par leur propriétaire.

Selon l'état, les sièges sont refaits entièrement ou simplement remis au goût du jour en les parant d'un nouveau tissu.

L'association de tapisserie d'ameublement compte actuellement une dizaine d'adhérents passionnés par cette activité manuelle absorbante et très gratifiante.

L'atelier de 4 heures est animé par Franck tapissier professionnel de Grenoble qui dispense son savoir-faire et aide chaque personne dans son travail de restauration. Dans l'agréable salle bien éclairée et chauffée, les adhérents sont répartis pour ne pas se gêner. L'ambiance est conviviale, chacun aidant son voisin selon ses connaissances... Bref, 4 heures hebdomadaires attendues et appréciées de tous.

Pour cette saison 2021-2022, nous recherchons de nouveaux adhérents. Nos tarifs sont très intéressants et l'inscription également très souple : à la demi-journée (4 heures), au mois, au trimestre ou à l'année. Tout le matériel utilisé pour la réfection de l'objet apporté est acheté sur place à prix grossiste.

**Pour plus de renseignements,
merci d'écrire à :
le.fauteuil.club.isere@gmail.com**

Ou sans hésiter... venez nous rencontrer le mardi après-midi de 13h30 à 17h30 salle Georges Savary -Nivolas-Vermelle.

Vous pourrez mieux apprécier notre loisir qui peut-être deviendra le vôtre ?...



Pucier des couturières avec le Fauteuil Club

Dimanche 13 mars 2022 à la salle des fêtes

Exposition «Dinosaures et fossiles»

Du 28 février au 21 mars 2022 à la bibliothèque

Stéphanie Sacco
artisan couturière
ameublement,
présente sur le marché
du samedi matin



**Nos jeunes se lancent dans la vie active :
Stéphanie SACCO Couturière d'ameublement
mais pas que !**

Notre commune attire de nouveaux artisans, ainsi très récemment (depuis le mois d'Avril 2021) Stéphanie Sacco a démarré une activité de Création, Retouche, Ameublement, Habillement. Dotée d'un Bac Professionnel filière Couture Flou, passé au Lycée Jacques Prévert à Fontaine près de Grenoble Stéphanie a d'abord travaillé pendant 7 ans chez Ligne Roset à Bourgoin.

Dernièrement elle a choisi de s'installer à son compte sous un statut d'auto entrepreneur.

Créatrice dans l'âme Stéphanie se déplace à domicile et ses créations sont visibles sur Facebook à SACCO Couture ou sur son site : www.etsy.com/fr/shop/SACCOcouture.

Vous avez un fauteuil à restaurer, un vêtement à faire faire ou tout simplement à retoucher pensez à Elle, c'est sur Nivolas.



AUTOVISION centre de contrôle technique automobile

Si, dans vos rêves les plus fous, vous avez souhaité avoir près de chez vous un centre de contrôle technique pour y emmener tous les deux ans votre « bien-aimée » voiture automobile ! Si, dans vos rêves encore plus fous, vous avez aussi souhaité que ce centre soit tenu par des personnes compétentes qui vous offrent un accueil chaleureux dans un canapé moelleux avec une petite tasse de café pendant l'expertise ! Vous avez gagné, tous vos vœux peuvent être exhaussés. Il suffit pour cela de prendre rendez-vous et de vous rendre le jour et à l'heure convenus chez AUTOVISION, 165 Allée Jean-Jacques Rousseau dans la nouvelle zone artisanale longée par la rue du Vernay.

Edwin BETIANA, qui gère déjà depuis 2007 des centres techniques automobiles dans la région (Saint-Jean de Bournay, Saint Priest, Saint-Just Chaleysin), mais aussi à Ainay dans l'Allier, et à Cintegabelle en Haute Garonne, avait pour projet d'ouvrir depuis 2012 un centre dans notre commune. L'acquisition d'un terrain à Nivolas-Vermelle, fut longue et difficile. La construction de la zone artisanale débloqua la situation. AUTOVISION vit donc le jour le 27 novembre 2019, pour la plus grande satisfaction des automobilistes de notre commune et des communes environnantes.

Dominique GUILLET dont les compétences dans le métier remontent à l'année 1992, se vit confier la responsabilité du centre. Noémie BETIANA, fille d'Edwin, en assure le secrétariat. L'entreprise fut bien vite agréée par le réseau national AUTOVISION. Le contrôle technique automobile est bien entendu une affaire très sérieuse, et ne peut être heureusement confié qu'à des professionnels dûment reconnus et équipés d'un matériel de contrôle moderne et ultra-performant. Obligatoire depuis le 1er janvier 1992, le contrôle technique pour les véhicules de moins de 3,5 tonnes a pour objectif d'améliorer l'état du parc automobile français en informant les propriétaires de l'état de leur véhicule, et aussi en les contraignant dans un délai donné de faire un certain nombre de réparations obligatoires inhérentes à la sécurité. Ainsi, 133 points de contrôle sont réalisés lors de la visite. Environ les 2/3 par moyens visuels et tactiles, le reste à l'aide de bancs électroniques et informatisés régulièrement eux-mêmes contrôlés. Les technologies les plus pointues équipent évidemment ces matériels. A la question : « D'une manière générale, ces contrôles techniques obligatoires ont-ils amené une amélioration dans l'état du parc automobile français ? » Dominique GUILLET qui depuis l'année d'application de la loi travaille dans cette branche, répond : « sans aucune hésitation, aucun doute ». Il se souvient de l'époque de ses débuts où certains véhicules s'apparentaient à de véritables « cercueils roulants ». Des pneus plus que lisses, des systèmes de freinage proches de l'efficacité de la « planche à savon », et d'autres organes essentiels des véhicules

bien souvent dans un état de décomposition avancée. Heureusement, au fil des années, même si certains automobilistes ont encore l'impression « qu'on leur force un peu la main », l'immense majorité a pris conscience du caractère obligatoire impératif de cette mesure pour assurer sa sécurité et celle d'autrui. Edwin BETIANA met quand même l'accent sur la fébrilité de certains clients dans l'attente du contrôle de leur véhicule. Il faut dire que la loi prévoit qu'à la suite de cet examen, 3 types de défaillances peuvent être découvertes : Les défaillances mineures, majeures et critiques. Pour la première catégorie, le propriétaire du véhicule est juste informé que tel ou tel élément devra être remplacé à terme sans exigence de contre-visite. Pour la deuxième, l'organe défaillant devra être remplacé dans les deux mois, et exige une contre-visite. Quant à la troisième, le véhicule est immobilisé, et le propriétaire a juste le droit de le conduire le jour même chez le réparateur de son choix pour sa remise en état. Une contre-visite sera également exigée. Comme de bien entendu, ces réparations et contre-visites entraînent des frais plus ou moins conséquents. On comprend donc la fébrilité de certains dans la période qui précède immédiatement le contrôle, et la découverte imminente du procès-verbal attestant de l'état des 133 points de contrôle. Il y a même de plus en plus d'automobilistes qui pour éviter ces contraintes, font réaliser avant la date obligatoire une pré-visite de leur véhicule chez leur garagiste habituel. Ils présentent ainsi au contrôleur un véhicule en état, et s'épargnent ainsi tous les désagréments liés à l'urgence de certaines réparations, ainsi que les frais de contre-visite.

Pour information, un véhicule neuf doit être contrôlé avant son quatrième anniversaire et ensuite tous les deux ans. Un véhicule d'occasion, outre l'obligation des deux ans, doit pour être revendu faire l'objet d'un contrôle de moins de six mois.

Lorsqu'on demande à nos interlocuteurs les défauts qui reviennent le plus souvent dans les contrôles effectués, c'est indéniablement les problèmes d'ampoules et d'éclairage. Pour la « petite histoire », un autre genre de défaut,



même si ce dernier n'est pas répertorié dans les 133 contrôles obligatoires : l'oubli de la présentation de la carte grise avec le véhicule le jour du contrôle. Cela vous paraît évident ? Et bien, pas pour tout le monde puisque Edwin, Dominique et Noémie doivent souvent la réclamer à « des têtes de linottes » qui ne l'ont pas toujours avec eux. Sans compter sur ceux qui, sûrs d'eux mêmes, déclament en arrivant : « regardez ma voiture, elle est en excellent état, il est certain qu'elle va passer sans encombre le contrôle » ! Edwin, Dominique ou Noémie se contentent alors en guise de réponse, d'un sourire, d'un haussement d'épaule et d'un petit « on verra ». Que diable, s'ils sont d'excellents professionnels, ils assurent par contre n'avoire aucun don de sorcellerie, de devins, ou de diseuse de bonne aventure !!!

En résumé, si vous avez besoin des services d'AUTOVISION, n'hésitez pas à prendre rendez-vous. Le centre est ouvert du lundi matin au samedi à midi. L'enseigne assure même le convoyage des véhicules pour les professionnels. Edwin, Dominique et Noémie sauront vous recevoir dignement, dans la convivialité et avec beaucoup de professionnalisme. Leur objectif permanent est en toutes circonstances « la satisfaction du client ». Toute l'équipe est ravie d'avoir choisi Nivolas-Vermelle. Ils y sont bien installés, dans des locaux modernes et fonctionnels et avec une clientèle en constante augmentation. Ils voudraient simplement avoir plus de relations avec les associations locales, mais ils s'y emploient. Merci à eux pour leur accueil plus que sympathique.

Propos recueillis par Guy HYVER

Une ouverture des soirées de Nivolas bien réussie

Ce week-end, « Les soirées de Nivolas » ont repris à la grande joie des habitués de ces spectacles toujours très appréciés.

Pour cette reprise après un an de silence, le spectacle musical de Jean-Mi, guitare et chant avec Juju et Tony aux percussions, a été un moment d'un véritable plaisir avec ce groupe qui a su animer et faire apprécier une musique avec du Reggae-Pop acoustique et de belles percussions sans oublier de fort belles chansons.

Jean-Mi et Tony ont transmis à une salle bien remplie, une histoire d'amitié et de partage, perçue autour d'une bonne humeur communicative. Le public, très réactif, ne s'est pas fait prier pour adhérer à cette musique qui réchauffe bien des cœurs.

Dans leur album résolument positif et métissé, leur rappelant leurs origines, ils ont transmis un message de paix et d'énergie universel à travers leur musique « Positive man ! ».

Beaucoup de joie pour cette reprise très attendue après ce long intermède dû aux restrictions sanitaires.



L'ALEP Arts et Culture toujours dynamique

En cette rentrée les cours de l'ALEP Arts et Culture ont repris. Si certains cours sont déjà complets il reste quelques places dans d'autres ateliers.

Pour ceux qui hésitent encore à se mettre au dessin ou à la peinture, il reste encore quelques places au dessin le lundi de 17h15 à 18h15 et à la peinture de 18h30 à 20h30. Les cours ont lieu à la salle Georges Savary près de la mairie. Pour les enfants, il reste quelques places au théâtre le lundi de 17h15 à 18h45. Les cours ont lieu à la salle des fêtes. Pour les enfants, l'ALEP Arts et Culture propose aussi des cours de dessin le lundi de 17h à 18h dans les locaux du périscolaire.

L'ALEP Arts et Culture souhaitait en cette rentrée proposer aux enfants une initiation musicale aux percussions. Une sensibilisation a eu lieu dans le cadre du périscolaire.



Hélas ! Le faible nombre d'inscrits n'a pas permis l'installation de ce cours.

Pour tout renseignement 06 87 15 80 97.

Par ailleurs l'équipe organisatrice de l'exposition de peinture s'est déjà mise au travail pour l'édition 2022. Nous espérons que la situation sanitaire permettra cette 43ème édition prévue du samedi 26 au lundi 28 février 2022. Le vernissage se déroulera le samedi 26 février à 18h00 avec la remise des prix.



Play It Radio aménage son local

Dans le numéro précédent, nous vous présentions Julien et Antoine qui ont créé et animent une web radio « PLAY IT RADIO ».

Leur projet avance, après quelques travaux, la municipalité leur a mis à disposition, une salle du foyer qui venait de se libérer. Cette étape accompagne l'implication de cette radio dans notre commune.

PLAY IT RADIO participera le 10 décembre à la restitution de la résidence de journalistes à la bibliothèque et animera le samedi 26 mars une soirée de Nivolas avec une programmation musicale issue des musiques actuelles (électro, RAP, Rock, Swing pop...)



Chorale en Plein Choeur

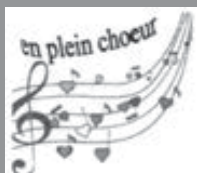
Cinq nouveaux choristes ont rejoint, en septembre, la Chorale en Plein Chœur de Nivolas-Vermelle. Vous aussi, vous pouvez venir chanter avec nous et préparer le prochain concert prévu à l'automne prochain.

Nous avons repris les répétitions en septembre, après cette longue interruption, et retrouvé le plaisir de chanter ensemble.

La chorale est ouverte à tous, même à ceux qui ne connaissent pas la musique ! Il faut juste avoir envie de chanter en groupe. Venez faire une séance d'essai.

Nos répétitions ont lieu tous les jeudis de 20h à 21h30, au Foyer de Nivolas-Vermelle (à gauche de la mairie)

Tel : 06 33 05 82 91



L'association pour la protection de l'église de Vermelle



Un concert dans le cadre du festival Ninon Vallin 21 s'est déroulé avec la pianiste talentueuse Brigitte Gonin Chanut et Catherine Renerte soprano. Ce concert magnifique a eu lieu le 8 septembre, jour de naissance de Ninon Vallin le 8 septembre 1886.



Exposition de peinture et sculpture pendant les Journées Européennes du Patrimoine les 18 et 19 septembre avec Brigitte Martinet et sa fille Flavie.

Brigitte a accroché des huiles et des encres qui sont des instantanés de la vie. Flavie a présenté des sculptures en terre cuite qui se rapprochent de l'art brut.

L'Assemblée générale de l'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle aura lieu samedi 19 février 2022 à 10 heures, au foyer municipal à Nivolas-Vermelle.

Nous vous souhaitons une belle fin d'année et au plaisir de vous retrouver en 2022 pour fêter le 50ème Anniversaire de l'Association.

■ Brillant vernissage à Vermelle

L'église de Vermelle a failli être trop petite pour accueillir le public, nombreux, qui était venu sur la colline pour découvrir le travail de Brigitte Martinet et de Flavie Montanier, sa fille.

Lors du vernissage, après le mot d'accueil de la présidente, Suzanne Badin, tour à tour le Maire Christian Beton et la conseillère départementale, Mireille Blanc Voutier, souhaitaient une bonne réussite à cette exposition.



Brigitte Martinet évoquait alors la démarche que lui a inspiré le mont Ventoux, qu'elle a croqué à la volée en toutes saisons, du printemps aux arbres en fleurs jusqu'à l'automne aux couleurs de la Provence. Des croquis qu'elle a alors repris dans des huiles chatoyantes et dans une magnifique série d'encres où elle a pu donner toute sa dimension à son geste rapide et sûr. Un geste qu'on retrouve dans une série de scènes musicales prises sur le vif, exposées dans le cadre intime de la sacristie. Une série qui mérite à elle seule le détour.

Quant à Flavie, on peut dire qu'elle a atteint une forme d'expression très personnelle, à travers des argiles blanches présentant des petites filles avec des animaux ou des instruments de musique. Mais les thèmes importent peu, car elle est en train d'acquiescer un geste rapide qui croque des personnages aux attitudes ou aux expressions d'une exactitude qui nous emmènent dans un réel qui parfois nous échappe. Flavie nous fait partager avec humour sa façon de voir le monde et les personnages qu'elle crée.



Coup de chapeau pour l'atelier d'écriture de La bibliothèque !

Les ateliers d'écriture sont des moments de partage, de plaisir et d'aventure... "La poésie doit être faite par tous, non par un", disait Lautréamont.

Pour écrire, il suffit de partir à travers les mots, à la recherche de l'humain qui va à la rencontre d'autres humains. L'écriture, une aventure à découvrir, une aventure à vivre... Vous pouvez rejoindre l'atelier pour une séance et plus si le voyage vous a plu...

Fréquence des ateliers :

7 ateliers répartis dans l'année, le jeudi de 19h30 à 22h30.

Calendrier : 25 novembre 2021 ; 16 décembre 2021 ; 13 janvier 2022 ; 10 février 2022 ; 24 mars 2022 ; 14 avril 2022 et 19 mai 2022



Contact : Madeleine Ginet - madeleine.ginet1@wanadoo.fr

Exposition de peinture collective - «Le portrait»

Du 3 au 24 janvier 2022 à la bibliothèque - Vernissage le samedi 8 janvier à 11h.

Bibliothèque

Horaire : Mardi 16h -18h / Mercredi 14h -18h
Jeudi 16h- 18h / Samedi 10h-12h

► **Ça bouge !!!**

Après cette fin d'année très riche avec la résidence de journalistes qui s'est achevée le mercredi 10 décembre avec un plateau radio au sein de la bibliothèque, 2022 s'annonce également intense en évènements. Voici ce que nous vous proposerons pour la débiter :

- **Janvier** : exposition l'atelier de peinture de Nathalie Cuzin avec la thématique du portrait.
- **Février** : les Nounours exposition du Musée de l'Ours de Louhans comblera petits et grands. Un atelier créatif et une animation contes viendront la compléter.
- **Mars** : nous ferons un bond dans l'histoire avec une exposition sur les dinosaures qui sera complétée par différents évènements aussi...
- **Avril** : pour suivre la thématique 2021/2022 proposée par le département de l'Isère : «L'Appel de la forêt», nous vous présenterons l'exposition «Des Arbres et des hommes» qui sera accompagnée d'une «forêt» de bonsaïs.



► **Un livre sur les Nivolaisiens**

L'atelier intergénérationnel mené par la journaliste Angélique Mangon dans le cadre de la résidence de journalistes va donner naissance à un livre de témoignages d'habitants de tout âge de Nivolas-Vermelle. Ce livre sera vendu au prix de 7€.

Pour aider au financement de ce projet, une souscription est prolongée jusqu'au 4 janvier

2022. Il est possible de réserver l'ouvrage pour une somme de 5€.

► **Bulles de Sang d'Encre**

Les résultats des votes des lecteurs de Nivolas-Vermelle pour le prix Bulles de Sang d'Encre ont été très serrés avec au final 2 ex aequo «Le syndrome E» et «La cage aux cons». Nous vous transmettrons le résultat total dans le prochain TUN.



► **Terre de Jeux**

La bibliothèque va promouvoir le label Terre de Jeux de la commune, au cours de ces 4 ans, à travers des expositions photos du Club photo de Bourgoin-Jallieu sur différentes thématiques représentant l'olympisme.

► **Et encore....**

Ce mois-ci, découvrez nos derniers coups de cœurs et de nouveaux romans, policiers... et de nombreuses BD avec les suites attendues de séries telle que «Dans la tête de Sherlock Holmes».

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite une très bonne fin d'année !!!

Exposition «Arbres et Bonsaïs»
Du 28 mars au 19 avril 2022 à la bibliothèque

Le retour

de la Soirée «Contes en pyjamas» avec la bibliothèque !

Pour la traditionnelle soirée «Contes en pyjamas», Stéphanie Gallay, la bibliothécaire avait pris contact avec l'association de conteuses «Il était plusieurs fois».



Et c'est Brigitte et Micheline qui ont invité les enfants et leurs parents à rencontrer ces monstres effrayants que l'intelligence et la ruse arrivent à combattre. Plusieurs enfants étaient venus en pyjama avec doudou, oreiller et couverture.

C'est devant un public captivé que les histoires se sont enchaînées, ponctuées parfois par l'accordéon de Micheline. Cet homme qui avait mangé toutes les pommes de sa femme, s'est trouvé «enceint» et a mis au monde un tout petit enfant appelé «Petit bout», un monstre très gourmand.

D'autres monstres étaient conviés, le monstre en bois de la forêt, le bébé monstre aux mille fesses qui terrorise toute une caravane dans le désert. Ou encore le monstre de la forêt de Brocéliande qui avait une toute petite bouche et n'effrayait personne. La soirée s'est terminée avec la version libanaise de la chèvre et les 7 chevreaux. Un spectacle très vivant et un rendez-vous que tous attendaient. La soixantaine d'enfants et de parents présents est repartie enchantée et prête pour de beaux rêves...



Des journalistes au plus près des Nivolaisiens

Depuis juin 2021, une opération inédite en Isère se déroule sur le territoire de Nivolais-Vermelle. Deux journalistes sont hébergés chez l'habitant et accueillis en résidence pour mener des actions pédagogiques et éducatives pour tous. Retour sur une expérience qui mêle actualité, territoire, participatif et qui se termine le 10 décembre au groupe scolaire.

«C'est la meilleure chose qu'on ait faite à l'école». Cette petite pépite lancée du fond de la classe par la discrète Coline est venue conclure en beauté le projet podcast mené avec les CM1 de l'école élémentaire de Nivolais-Vermelle. Depuis plusieurs mois, Angélique Mangon et Martin Pierre, deux journalistes spécialisés en éducation aux médias et à l'information (EMI), encadrent et forment à la radio deux classes du groupe élémentaire. Les deux professionnels de l'information

sont accueillis à Nivolais-Vermelle dans le cadre d'une résidence de journalistes d'une durée de quatre mois. « Nous avons été sélectionné à l'unanimité par les co-porteurs pour la diversité de nos propositions. Nous ne sommes pas là pour expliquer aux habitants comment on doit s'informer mais bien comment on peut, si on le souhaite, devenir acteur dans sa manière de suivre l'actualité. Le contexte anxieux et l'info toujours plus pressante



et manipulée doit nous amener à travailler individuellement et collectivement notre manière de voir l'information, de la collecter, de la sourcer puis de chercher ou non à la digérer ».

► Développement d'actions d'éducation aux médias et à l'information

Inédit en Isère, ce dispositif de résidence (une autre résidence se tient de la même manière sur le territoire de Saint Martin d'Uriage, ndlr) est co-porté par la Médiathèque départementale de l'Isère et la DRAC.

Initiées par le Ministère de la Culture et la DRAC en 2015, les résidences de journalistes rappellent les résidences d'artistes : accueillis sur un territoire regroupant trois communes (Nivolais-Vermelle, Ecluse-Badinières et Meyrié), le duo de journaliste accompagne le développement d'actions d'éducation aux médias et à l'information pour différents publics.

Débutée en juin 2021 par la rencontre avec les acteurs locaux et l'organisation pédagogique des thématiques et des séances, la résidence se poursuit jusqu'au 10 décembre.

Pendant quatre mois, le binôme est allé à la rencontre des Nivolaisiens de 7 à 77 ans (et même plus) pour débattre avec eux de leur rapport aux médias et à l'actualité, échanger sur la vie locale et les enjeux actuels, retisser le fil du dialogue.

Hébergés chez l'habitant, bénéficiant d'un accueil toujours bienveillant et ouvert, ceux qui sont rapidement devenus « les journalistes » puis « Angélique et Martin » ont travaillé sur deux projets longs de podcast avec les classes de CM1 et CM2.

► Un exercice participatif salué par tous

Grâce à l'aide précieuse des dynamiques enseignantes et du soutien total de Stéphanie Gallais, bibliothécaire locale, les élèves ont réfléchi à la question des médias, de leur consommation et des enjeux d'être bien informés.

Enregistrements d'interviews, de chroniques ou de flash info, jeux sur les métiers des médias et débat sur l'actualité, les élèves ont profité des quatre journées de présence (étalées d'octobre à décembre) du duo pour poser plein de questions et se mettre dans la peau de journalistes en herbe. En plus de rechercher des informations à la bibliothèque, ils ont mobilisé différentes compétences en manipulant les enregistreurs, parlant dans des micros, répétant et testant leur chronique à l'oral. Le tout en s'amusant. Car le but est aussi de se divertir comme le rappelle Martin Pierre : «A l'approche d'une période d'élection présidentielle qui peut s'annoncer angoissante, il est important de s'exprimer, de retisser la confiance et le lien entre les médias et

la population. C'est un objectif louable et ambitieux mais il ne faut pas oublier de rigoler, de s'amuser et de rester optimiste même si c'est parfois dur !» D'ailleurs, c'est bien ce sujet qui a animé plus d'un débat avec les habitants. Lors de soirées de projection dans le cadre du mois du documentaire, chacun a pu s'exprimer sur la «concentration des médias», «la manipulation des masses», «les mensonges de la presse» ou encore «le rôle des médias dans la démocratie». Un exercice participatif salué par tous et qui se terminera le vendredi 10 décembre par une émission radio en direct, le vernissage du projet de livre sur Nivolais-Vermelle écrit par des habitants encadrés par Angélique Mangon et un pot de l'amitié pour continuer de débattre... encore et toujours.

Une soirée «One Man Show» avec Jean Le Tailleur

C'est devant une salle bien pleine que Jean Le Tailleur chanteur et guitariste a présenté son récital «Chansons croisées».

Dans la première partie de cette soirée musicale, l'artiste a tenu à rendre hommage à la condition féminine en s'appuyant sur le répertoire des chansons françaises dont Brassens, Julien Clerc, Nougaro et bien d'autres, chanter la vie féminine de la naissance et tout au long de leur vie, sans oublier le grave problème du féminicide. Après un bref intermède la seconde partie était tournée sur les grands standards du Rock, de la Pop et du Folk où il a su reprendre tout l'historique de ces grands mouvements de ces styles de

musiques avec ses différentes guitares appropriées. Pour terminer ce concert apprécié de toute la salle totalement en symbiose avec lui, il a terminé par de grands succès du groupe Pink Floyd admirablement joué et très applaudi. Au moment du final c'est une salle debout qui a demandé à Jean Le Tailleur plusieurs bis. A la sortie, au moment du verre de l'amitié, tous étaient ravis de cette soirée haute en couleurs, où l'artiste a su rendre vie à ces nombreux succès que personne n'a oubliés.

Bernard Chamaraud



Un parcours «Rando» pour les journées du patrimoine très apprécié !



Si l'église de Vermelle avec ses autels en bois peint et la chapelle de Boussieu avec ses vitraux et sa table de communion Lalique participent chaque année aux journées européennes du patrimoine, cette année, la commission culture de la Municipalité, sous l'impulsion de Graziella Bertola-Boudinaud a préparé une randonnée faisant le tour de 11 sites intéressants de la commune.

Départ de la Mairie, bâtiment abritant la Mairie et l'école construit en 1905. Première étape à la Grange Porcher après passage près des jardins des Ravineaux et un cheminement dans le bois près de la Rivière Agny. Puis, église de Vermelle avec une exposition réunissant les peintures de Brigitte Martinet et les sculptures de Flavie Montanier et château de Vermelle ouvert par sa propriétaire pour la circonstance.

Suite à la fontaine Jean-Jacques Rousseau dénommée ainsi, car Jean-Jacques Rousseau lorsqu'il résidait au château de Montquin à Maubec, venait remplir sa gourde à cette fontaine en rendant visite à Morel de Montcizet. Fontaine de la Douai (Douairière, la Marquise

de Maubec) construite sur le site de la chapelle Saint Romain. La cité ouvrière, témoignage des usines Schwarzenbach qui ont employé jusqu'à 1200 personnes.

La Chapelle de Boussieu, qui était la chapelle des « sourdes muettes », car il y avait une cinquantaine de personnes sourdes qui travaillaient dans l'usine de tissage. La Chapelle des Tissages du Vernay, une des premières usines « délocalisées » dès 1850, après la révolte des canuts.

Le parc du Château de Montcizet, un parc classé au pré-inventaire des parcs et jardins et dessiné par les frères Bulher, qui ont ensuite réalisé le parc de la Tête d'or, à Lyon. Les



randonneurs ont été accueillis dans quatre sites, par l'Association des Conteurs « Il était plusieurs fois » qui avait préparé des contes adaptés aux différents lieux : tissage, fontaine etc...

Ce projet a pu être réalisé grâce à un partenariat entre la commission Culture, l'ALEP Arts et Culture, l'ALEP Plein Air, la municipalité, sans oublier le Conseil Municipal Enfants, La municipalité remercie toutes les personnes qui ont contribué au succès de ces journées, notamment les propriétaires privés Monsieur et Madame Devic qui ont ouvert les portes de la chapelle des tissages du Vernay, Monsieur Goy qui a permis la découverte du château de Montcizet et son parc et Madame Billet dont on a pu découvrir pour la première fois le château de Vermelle, caché derrière de hauts murs.

La commission culture travaille à la pérennisation de ce parcours patrimonial.



Atelier de scrapbooking.

Les membres du groupe se réunissent deux fois par mois le jeudi soir pour réaliser de jolies mises en page d'album photo.

Dans une ambiance conviviale chacune interprète des modèles proposés en utilisant différentes techniques de découpe, de tampons ou autres. Les résultats divers et variés de chacune apportent toujours surprise et admiration et offrent de bons moments de partage. Pour cette année l'atelier est complet.



Déclaration

annuelle de ruches :
Du 1er septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.



Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre)

DÉCLAREZ VOS RUCHES
ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Des gestes économes au quotidien

La manière dont on utilise son système de chauffage et d'eau chaude est un premier pas pour réduire son impact environnement et...ses factures d'énergie.

► Choisir la bonne température

- Réglez la température entre 19 et 21 ° C dans les pièces occupées la journée, et à 17° C la nuit et en journée dans les pièces peu occupées : c'est facile grâce aux robinets thermostatiques des radiateurs et aux horloges de programmation.
- Baissez le chauffage quand vous vous absentez et lors de beaux jours au printemps et à l'automne.
- Faites installer des robinets thermostatiques qui régulent la chaleur émise par les radiateurs pour atteindre la température choisie pour la pièce.

► Juste ce qu'il faut d'eau chaude

- Laissez les mitigeurs des robinets sur la position la plus froide : cela évite de solliciter systématiquement la chaudière lorsque vous les ouvrez.
- Réglez la température de votre chauffe-eau entre 55 et 60° C : cela suffit à limiter le développement de bactéries pathogènes et évite un entartrage trop rapide de l'appareil.
- Dans le cas d'un chauffe-eau thermodynamique (CET), un réglage entre 45 et 50 °C est recommandé.
- Eteignez votre ballon d'eau chaude ou votre chauffe-eau thermodynamique (CET) en cas d'absence prolongée : vous éviterez de gaspiller l'énergie utilisée pour maintenir l'eau à bonne température quand il n'y a pas de demande.
- Faites installer des mitigeurs : c'est 10 % d'eau économisée par rapport à un robinet mélangeur classique et plus encore avec des mitigeurs thermostatiques.
- Fixez des économiseurs d'eau : embouts réducteurs de débit, embouts mousseurs sur les robinets ou des douchettes à économie d'eau.
- Repérez les fuites d'eau et intervenez rapidement pour les réparer.

► Ne pas négliger l'entretien

Faites entretenir votre chaudière. L'entretien des chaudières fioul, gaz et bois est obligatoire une fois par an. Pour les autres installations de chauffage, il est recommandé même s'il n'est pas obligatoire.

Pour un chauffage central par exemple, un désembouage et un équilibrage sont indispensables pour garantir son bon fonctionnement et maintenir ses performances.

Vote appareil de production d'eau chaude sanitaire doit aussi être

entretenu : même s'il est rarement obligatoire, un entretien régulier est recommandé pour prévenir son entartrage et augmenter sa durée de vie.

Source : le guide pratique de l'ADME «chauffer mieux et moins cher »

[https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-chauffer-mieux-moins-cher .pdf](https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-chauffer-mieux-moins-cher.pdf)

«Un air sain chez soi»

Nous passons environ 80 % du temps dans des lieux fermés, en particulier dans les logements. L'air que l'on y respire peut-être de moins bonne qualité que l'air extérieur, parfois très nettement car à l'air extérieur (parfois pollué) qui pénètre dans le logement s'ajoutent les polluants spécifiques de l'air intérieur.

Plusieurs types de polluants peuvent être présents dans les lieux fermés, avec des origines diverses et des conséquences plus ou moins importantes sur la santé. Les connaître et adopter les bons gestes au quotidien est essentiel pour limiter cette pollution.

Préservons ensemble la qualité du vivre ensemble à Nivolas-Vermelle

- De manière récurrente, des actes d'incivilité sont rapportés en mairie.
- Afin de rappeler quelques règles du bien vivre ensemble, chaque élu ou agent municipal aura à sa disposition des flyers qui pourront être mis dans les boîtes à lettres ou déposer sur les parebrises.



Zoom sur le Club Sportif Nivolas

Le club de foot durant ces mois difficiles dus au Covid 19 a su assurer un minimum d'entraînements de ses équipes dans le respect des gestes barrières. Plusieurs réunions et rencontres se sont tenues pour maintenir le dynamisme de l'association.

L'assemblée générale a confirmé le conseil d'administration autour des deux co-présidents Didier Bel et Franck Briatte avec la venue de 5 nouveaux administrateurs. Motivation et ambition sont les deux mots qui caractérisent l'état d'esprit des éducateurs et des dirigeants du CSN.

Le CSN présente cette saison encore des équipes dans toutes les catégories d'âge des U6 aux seniors. Le planning d'entraînement hebdomadaire a été validé et les dates de reprises entérinées. Cette saison, un suivi de l'intensité du travail physique est mis en place à partir de la catégorie U10 pour s'adapter aux courbes de croissance des jeunes et éviter le maximum de blessures. Un spécialiste de la préparation physique planifie cet aspect des entraînements. L'ambition d'un point de vue sportif est pour la saison à venir d'atteindre ou de pérenniser le plus haut niveau départemental à partir de la catégorie U15 sans s'interdire bien sûr de viser plus haut. Le renouvellement du label FFF est également à l'ordre du jour comme la mise à jour du projet du club qui vise à créer une dynamique entraînant l'ensemble des composantes du club, des joueurs aux dirigeants, en passant par les parents et les partenaires. En termes d'effectifs, le CSN est en passe de retrouver un nombre de joueurs et joueuses équivalent à la saison antérieure à la crise. Dans le souci de développer le côté club familial, cher au CSN, une aide aux devoirs est proposée tous les mercredis après-midi pour les enfants de la catégorie U10 U11 encadrée par des éducateurs du club. D'autres projets verront le jour au cours de la saison réaffirmant la volonté du club d'être un acteur éducatif sur la commune, encouragé en cela par la municipalité de Nivolas-Vermelle qui a choisi d'engager les



forces vives du village dans le projet «Terre de jeux 2024».

Un nouveau responsable est nommé pour le groupement sportif féminin : Disteh N'Sangou est le nouveau responsable sportif du GFNTC (groupement féminin Nivolas- Tour St Clair). Educateur au sein du CS Nivolas depuis près de 10 ans, il s'occupe des équipes féminines depuis 2 saisons. Fort d'une connaissance du management et de la gestion des relations humaines et il a pour tâche de fédérer et d'amplifier le développement du groupement

féminin voulu par les clubs de Nivolas-Vermelle et la Tour St Clair. Ce groupement féminin aligne aussi des équipes dans toutes les catégories d'âges avec les mêmes notions d'ambition et de dynamisme. Le club peut être fier de la remise de la médaille de bronze à Franck Briatte de la jeunesse et sports et de l'engagement associatif. Pour son implication sans faille et pour son parcours au CSBJ rugby de 1978 à 2001 et au club de foot de Nivolas-Vermelle de 2004 jusqu'en 2018 dont 4 ans de vice-Président et 3 ans de co-président et à l'amical du CSBJ Rugby.



Succès du stage CS Nivolas

Une trentaine de stagiaires se sont présentés durant la semaine pour le stage de Toussaint du club sportif de Nivolas pour les jeunes de 6 à 14 ans (filles et garçons).

Le but de ce stage était de prendre du plaisir dans le football avec divers tests techniques et entraînements intensifs mais aussi d'apprendre les devoirs d'un footballeur sur et en-dehors du terrain. Le but de ce stage était de prendre du plaisir dans le football avec divers tests techniques et entraînements intensifs mais aussi d'apprendre les devoirs d'un footballeur sur et en-dehors du terrain. Les jeunes stagiaires ont su répondre présents et ont été plus que surpris. Ils ont aussi découvert les valeurs du foot de la F.F.F et les valeurs du club, tout en parlant de lois du jeu et de l'arbitrage. Cela a permis aux petits de parler avec des plus grands, de voir comment ils jouaient et d'améliorer leur foot et au plus grands de les responsabiliser par rapport aux plus

petits. De passer de bons moments avec les encadrants et joueurs avec d'incroyables moments de cohésion. Ce stage a été organisé par Clément Zulin responsable des U17 et du pôle Formation U 11-U17 apprenti BMF et membre du CA, avec Matteo Rossi éducateur U15 membre du CA, Typhaine Annequin apprenti BP JEPS APT responsable pôle animation, Samantha Annequin responsable du pôle animation féminin, Ludivine Brugel joueuse sénior féminine et dirigeante au CS Nivolas, Maeva Prouvost dirigeante et responsable U6/U7, Jade Prouvost dirigeante et éducateur U6/U7, Christian Folliasson membre du CA et Adrien Gomes joueur U20.

On voit la vie en rose au BCN

#Octobre rose

Qui sème la solidarité, l'entraide et le partage récolte des fonds pour lutter contre le cancer du sein. Travail de qualité et générosité, la récolte a été bonne avec 1000 € reversés à l'association RUBAN ROSE. On tient à remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour cette action. Une énorme pensée pour celles et ceux qui se battent encore contre la maladie.

#Stages

Nos coachs ont assuré pour le stage de la Toussaint, il y en avait pour tous les goûts : multi activités ou perfectionnement. Nos joueurs avaient l'air ravi de leur semaine sportive, on est presque sûrs qu'on aurait une note d'environ 4,7 / 5 si les joueurs pouvaient laisser leurs avis (parce que la perfection n'existe pas).

#Manifestations

Notre traditionnel loto a fait carton plein ! Félicitations à notre commission loto qui a géré d'une main de maître l'organisation de cette soirée ! Le boulier défaillant n'aura pas eu raison de votre détermination. Un grand merci à tous les partenaires qui ont contribué au succès de cette soirée.

Les joueurs les plus chanceux sont repartis, cheveux au vent, sur leur trottinette électrique, d'autres s'imaginant déjà dévalant les pistes à Villard de Lans tout en écoutant des chants de Noël dans leurs AirPods... ça fait rêver...



A vos agendas !

18 décembre : On prend nos affaires et on s'en va admirer l'équipe de l'ASVEL féminin ! On va donner de la voix dans les gradins et nos U13F donneront toute leur force aux joueuses durant la haie d'honneur.

20 et 21 décembre : Stage gratuit de 2 jours, c'est notre façon d'offrir des cadeaux à nos jeunes joueurs.

Et pour 2022 : tournois, réception partenaires, fête d'été, vente de burgers... Et d'autres encore car notre légendaire présidente est inarrêtable et nous entraîne avec elle dans un monde où tout est possible.



#Calendrier

L'entente St Victor Nivolas fait son cinéma !

On n'arrête jamais d'innover, on a failli faire une réplique des dieux du stade avec les déesses des terrains puis, voyant que personne ne se portait volontaire, on a opté pour un thème cinéma dans notre calendrier. Merci à tous les licenciés d'avoir joué le jeu, on a hâte de découvrir le résultat final. Si vous voulez redécouvrir les classiques français et hollywoodiens, n'hésitez plus, achetez-le ! Parution prévue au mois de décembre.

#Compétition

La région Auvergne Rhône Alpes n'aura plus de secret pour nous ! Un tiercé gagnant avec nos U13, U15, U18 qualifiées en R1 et R2. On va aller goûter les châtaignes en Ardèche, Skier dans la Maurienne, Déguster du nougat dans la Drôme... Qui nous aime nous suit ! Tout roule en ce début de saison : le ballon, les joueurs qui prennent du plaisir, les résultats et puis surtout le sourire des joueurs et des supporters, enfin on est presque sûrs qu'ils ont le sourire sous leur masque... Mention spéciale à nos SF3, toujours invaincues !



#Mode

La boutique du BCN-VSV débarque ! Sweats, vestes, pantalons et t-shirts viendront remplir les dressings de nos joueurs, supporters et toute personne fan de notre nouveau logo au canard presque méchant. Notre rêve : voir tous les joueurs vêtus de la tête au pied avec les couleurs des deux clubs. C'est pas tous les jours qu'on peut associer du jaune, du rouge et du vert ! Promis, on a évité le fashion faux pas.

Tournée des brioches du BCN
Samedi 5 mars 2022

Tournoi en salle avec le CSN
Samedi 15 janvier 2022 au gymnase

Le tennis a fait sa rentrée

Les courts de tennis ont fait le plein.



Les rencontres par équipe des championnats mixte et sénior plus se sont terminées au mois de novembre. L'équipe mixte a joué sa place en phase finale lors de la dernière journée, sans succès.

Ce n'est que partie remise...

L'équipe senior plus a eu moins de chance pour le premier championnat post covid. Mais les joueurs ont porté fièrement les couleurs du club Ici contre BOURGOIN club.

Rendez vous au Printemps pour la suite des aventures...



Philippe Simon

expert international 6ème degré
en technique
de combat



Philippe Simon est le directeur technique et instructeur de la fédération internationale de KRAC Opérationnel et Professionnel (F.I.K.O.P).

Cet expert international 6ème degré des unités spécialisées et groupes d'élites où il est à la fois sur le terrain et formateur dans la police nationale dans les domaines de tir, de la self-défense des sports de combat, des techniques d'intervention, de la protection rapprochée, du bâton télescopique du tonfa, de la filature avec un CV bardé de diplômes dans de nombreuses spécialités. Dès son plus jeune âge, il pratique les arts martiaux et les sports de combat. Ayant toujours envie de se dépasser, il se perfectionne auprès de nombreux experts dans diverses disciplines dans le civil et dans les forces de l'ordre qu'il rejoint en 1980. Il intègre rapidement les unités spécialisées et les unités d'élites sur Paris.

En 1998 il est muté à Lyon et crée son club de KRAC. Il est affecté à l'unité des activités physiques et professionnelles de la Police Nationale pour Lyon et son agglomération il est alors chargé de la formation des 3000 policiers. Il développe un corpus d'instruction propre à l'intervention dans les établissements pénitentiaires et aux problématiques des violences urbaines.

Philippe dispense des cours au club « Historique de Lyon » depuis 1998 et à Nivolas-Vermelle. Un stage de formation a eu lieu à Nivolas-Vermelle où une trentaine d'instructeurs ont participé, encadrés par Philippe Simon en collaboration avec le directeur technique adjoint, Geoffrey Claire appartenant à une groupe spécialisé de la pénitencière et d'un membre du bureau technique Christophe Fantin, ancien d'un groupe d'intervention de la Gendarmerie Nationale et actuellement chef d'une police municipale.

C'est Anne-Marie Simon responsable administrative qui a organisé la logistique de cet événement. Cette manifestation a permis de découvrir et de mettre en application de nouveaux exercices pédagogiques, d'analyses, de discernements et de réactivités. Il a permis aussi de peaufiner les acquis, les fondamentaux et de découvrir de nouvelles techniques de krav opérationnel et professionnel. Comme tous les ans, la mairie de Nivolas-Vermelle a mis à disposition toutes les structures nécessaires pour le bon déroulement de ce stage. Cette manifestation associative a pu se dérouler grâce à la mise place du Pass sanitaire et des gestes barrières.

Club de Nivolas-Vermelle de 19 h 30 à 20 h 30 : le lundi bâton et bâton télescopique, le mardi et le jeudi : KRAV (Self-défense)

Instructeurs : Philippe SIMON et Jean-Marc RENOTTE

Pour tous renseignements, 06 69 66 05 05 ou ekm69aol.com site www.fikop.com

Solution Mots Croisés n°140

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	T	U	B	E	R	C	U	L	E	S
2	E	T	R	I	E	R		E	T	E
3	T	I	E	D	E	U	R		E	N
4	A	L	L	E	R		A	C	R	E
5	N	I		R		E	L	A	N	S
6	I	S	O		B	R	E	V	E	T
7	S	A	M	B	A	S		I	L	R
8	E	N		E	T		I	S	L	E
9	E	T	A	L	E	S		T	E	S
10	S		N	A	S	A	L	E	S	



Alep Plein Air - Assemblée générale

Clôture de la saison 2021 dans la convivialité ce samedi 20 novembre, le quorum était largement atteint pour le plus grand plaisir de sa présidente Marie-Hélène Reymond.



Entourée de son bureau, celle-ci remerciait tous les adhérents de leur présence, de leur participation et dressait un compte rendu détaillé des activités. Saison un peu chaotique certes ! Seul la marche nordique du samedi matin encadrée par Denise et Jean-Noël a pu être maintenue sans interruption. Il a été impossible d'organiser les sorties à la neige, mais l'association est parvenue à remplacer par quelques randonnées « pas loin » tout en respectant les consignes sanitaires données par la

FFR. Heureusement à partir de mi-mai le programme a pu reprendre et ainsi parcourir des kms sur les sentiers, les chemins, les routes, en ville comme Chambéry, dans la campagne, en moyenne montagne ou un peu plus haut. Sans oublier les journées de convivialité.

Remerciement à tous les organisateurs de ces belles journées et à Thierry Roudet suite à une formation qui a obtenu un certificat d'animateur de randonnées. L'ALEP a participé au sein de la commune à la journée du Patrimoine

et au téléthon, a organisé sa manifestation Rando semi-nocturne et son investissement pour le balisage des sentiers concernant un secteur de la CAPI.

Après la présentation des comptes par Chantal Girard, le bilan attendu par Denise Roch qui a livré sa version poétique et pleine d'images de ces sorties, quelques mots de Jean-Noël Guinand concernant le site du club qui garde le lien entre tous les adhérents et Michel Rival représentant de la commune de Nivolas-Vermeille insistant sur le dynamisme et la générosité de cette équipe.



La «Gym retraités» se retrouve



Ce vendredi, après plusieurs mois de confinement c'est avec beaucoup de joie que les adhérents de la section de la gym retraités se sont retrouvés au gymnase pour reprendre leur activité autour de Cécile leur professeur d'éducation physique.

Pour cette rentrée souhaitée de tous, 35 personnes ont répondu présent. Ils se retrouveront tous les vendredis du 10 h 30 à 11 h 30 au gymnase communal.

Le Sou des écoles du Village

un nouveau bureau a été élu

Le sou des écoles a tenu son assemblée générale ce vendredi 24 septembre au foyer municipal. Une douzaine de parents d'élèves étaient présents, accompagnés d'une enseignante de la maternelle et de Mme Chantal Jacobs, adjointe en charge de l'éducation.

Le président a présenté le bilan de l'année écoulée. Le bilan financier reste légèrement positif malgré un contexte difficile pour l'organisation des manifestations dû au contexte sanitaire. Le sou a pu financer cette année : une sortie scolaire pour les élémentaires et maternelles, un spectacle de Noël pour les maternelles, une animation Kapla, un cadeau de fin d'année pour les GS et CM2, ainsi qu'un petit sachet de gourmandises pour Noël. Le bureau était démissionnaire et un nouveau bureau a été élu. Pauline Dortoux présidente, Marlène Dorival vice-présidente, Gaëtan Porro, trésorier, Benjamin Roudet vice trésorier, Séréna Emery secrétaire et Laurent Poulénard vice-secrétaire. Le nouveau bureau est bien décidé à organiser le plus de manifestations possibles si les conditions sanitaires s'améliorent ce que tous espèrent le plus vite possible. Cette assemblée s'est terminée par le pot de l'amitié et dans la bonne humeur.



Affluence au vide grenier du sou

Le sou des écoles du village, a organisé son traditionnel vide grenier ce dimanche 21 novembre au gymnase municipal. Une cinquantaine d'exposants étaient au rendez-vous dès 7 heures et jusqu'à 17 heures.

Plus de 800 personnes sont venues tout au long de la journée à la recherche de bonnes affaires. L'équipe du sou des écoles avait proposé un snack et une buvette afin que chacun puisse se restaurer. Les membres du sou des écoles, debout depuis 5 heures du matin, étaient bien fatigués mais



heureux du bon bilan de cet événement très attendu de tous. Tous les fonds obtenus de l'organisation de ce vide grenier permettront de participer en partie aux prochaines sorties scolaires. Rendez vous le samedi 4 décembre pour la vente de sapins (sur prévente). A cette occasion, une vente de bougies aura lieu au profit du Téléthon. La prochaine date à bien retenir : le 29 janvier 2022 pour le grand loto.



Loto

Samedi 29 janvier au gymnase

Séance Cinéma pour les enfants

Dimanche 27 mars à la salle des fêtes

Le Sou des écoles de Boussieu

Boussieu, petite école entre Nivolas-Vermelle et Bourgoin-Jallieu compte 130 élèves. École atypique puisque sur deux communes, il fallait un sou des écoles unique !

40 ans que le sou vit grâce aux parents, aux enseignants, aux habitants... Une quinzaine de parents donne de leur temps et énergie dans une bonne ambiance pour faire vivre le sou qui sert à aider au financement des activités scolaires (matériel, sorties, animations...).

Le bureau vient en partie de se renouveler.

Parents de l'école ? Venez nous rejoindre !

Habitants de Nivolas-Vermelle ? Venez nous rencontrer lors des différentes manifestations organisées tous les ans (diots/brioche, vente de sapin, marché de Noël...). Visitez notre page Facebook pour plus d'informations sur les événements à venir ou contactez-nous par mail soudesecoles.boussieu@gmail.com



Zoom sur la cantine scolaire

à l'aube de la loi EgaLim

Un des objectifs du mandat est de maintenir un cadre éducatif de qualité pour les enfants de la commune en assurant, entre autres, un accueil de qualité en cantine. Une nouvelle loi, dites «EgaLim» va dans le sens de nos engagements éducatifs et de nos valeurs environnementales.

Voici ce dont les enfants bénéficient en cantine :

- Des repas toujours confectionnés sur place par l'équipe de cuisine (en période scolaire comme pour les centres de loisirs).
- Des menus variés (et un menu végétarien une fois/semaine), élaborés avec l'ensemble de cette équipe et un élu, et supervisés par une diététicienne.
- Des produits de saison, issus de circuits courts, et des produits bio.

La loi Egalim en 2 mots ... :

- Interdiction du plastique (emballages...)
- Intégration de repas dit «végétarien»
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- 50% de «produits de qualité et durables» (dont minimum 20% bio), c'est-à-dire des produits avec les mentions telles que «Agriculture Biologique», «Label Rouge», «Appellation d'Origine Contrôlée ou Pro-

tégée», «Indication Géographique Protégée», etc...

Nos objectifs sont avant tout de :

- Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous,
- Mieux rémunérer les producteurs et les agriculteurs afin qu'ils puissent vivre dignement de leur travail,
- Accroître la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle de nos produits.

C'est pourquoi, depuis septembre 2021 nous proposons :

- Des viandes locales et bio
- Des laitages et fromages locaux et bio
- Des fruits et compotes locaux ou français (sauf agrumes) et bio dès que possible



- Des légumes locaux
- Du pain local
- Une épicerie en produits français

Un développement durable c'est un développement économiquement viable, socialement efficace et écologiquement soutenable !



Halloween au restaurant scolaire

Pour le dernier jour avant les vacances de Toussaint, les agents du restaurant scolaire avaient préparé une surprise pour les enfants.

Les sorcières et les démons étaient de service à table pour proposer la dégustation d'un rôti de sorcière.



Périscolaire garderie mais aussi temps éducatif...

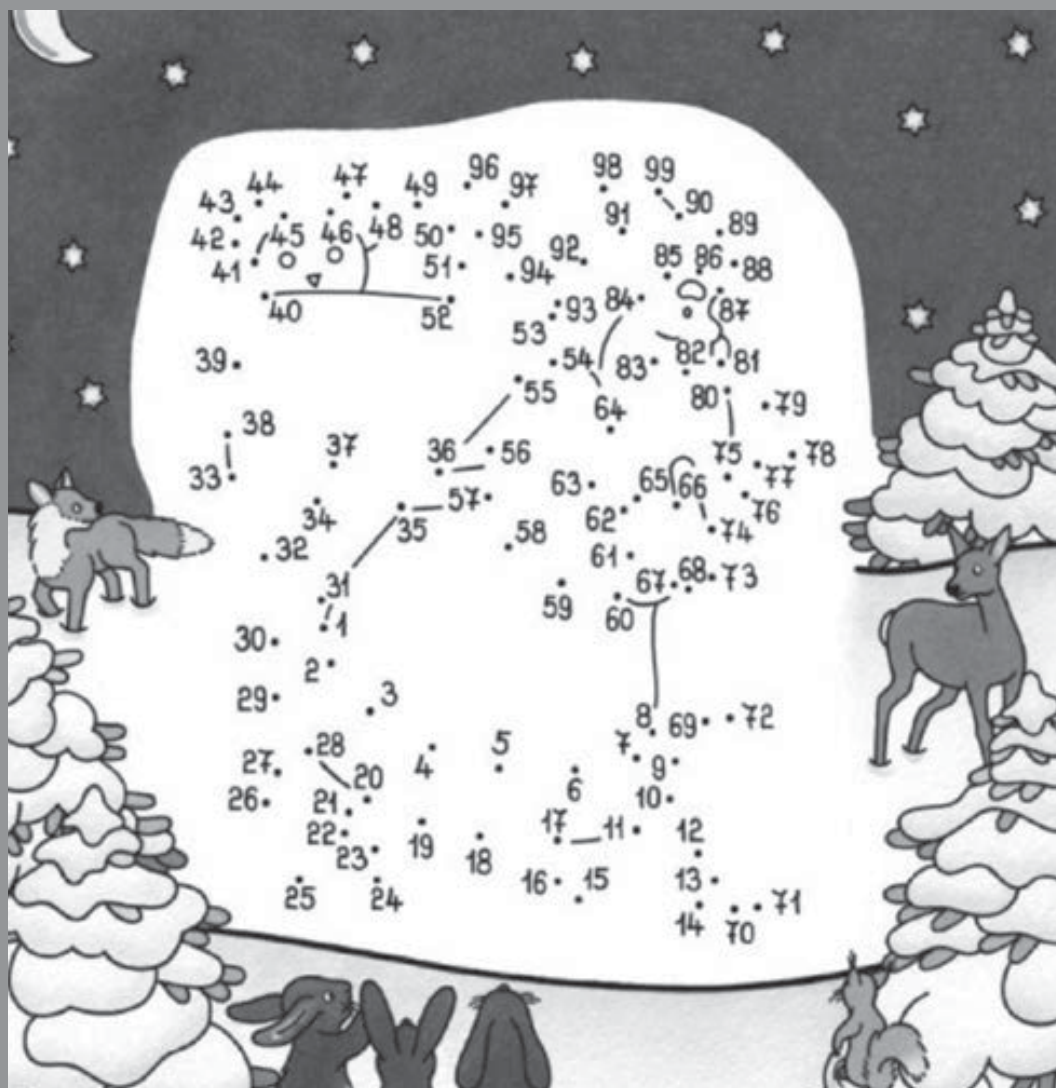
Partie prenante du **Projet Educatif de Territoire (PEdT)**, le périscolaire comprend les temps de l'enfant autour de l'école. C'est à dire le matin dès 7h30, la pause méridienne et le soir jusqu'à 18h00.

L'équipe d'animateurs coordonnée par Sabrina sous la responsabilité de l'élue aux affaires scolaire, Chantal Jacobs propose différentes activités aux enfants avec quelques temps forts : Halloween au restaurant scolaire, des ateliers découvertes percussions avec l'ALEP Arts et Culture et une animation jeux de société avec « Déclik Ludik » après 16h30. Dans le cadre du PEdT, ces activités sont complétées par le partenariat avec plusieurs associations communales qui proposent aux enfants une activité à valeur ajoutée : Le judo avec le JCNV, le théâtre et le dessin avec l'ALEP Arts et Culture et le basket avec BCN.



Jeu enfant

Relie les points de 1 à 99 pour savoir ce qui se cache dans cette image _



Source : <https://www.familiscope.fr>



Centre de loisirs de Toussaint



La Municipalité a proposé aux familles nivolaisiennes une nouvelle offre de centre de loisirs. Pour la première fois, 24 places ont été ouvertes la première semaine des vacances de la Toussaint, du 25 au 29 octobre 2021.

Le succès a été au rendez-vous puisque les inscriptions étaient complètes quelques jours après leur ouverture. Forte de l'expérience estivale menée depuis deux ans, La Fraternelle a été choisie par la Commission Jeunesse pour être le partenaire de ce temps fort, en lien

avec le label Terre de Jeux 2024. Les enfants inscrits ont ainsi pu bénéficier d'un programme complet autour des sports et de la culture, avec le défi des « Dieux de l'Olympe », fondé sur la coopération et l'esprit d'équipe, chers aux valeurs de l'olympisme. Le dernier jour,

les enfants pouvaient venir déguiser pour fêter Halloween avec les copains et les animateurs. Quelques élus ont partagé avec eux le repas d'Halloween préparé par les cuisinières, afin de terminer la semaine sur un temps convivial.

